

Bulletin Municipal N°9
Décembre 2025

AUCHAY -SUR- VENDÉE





AUCHAY-SUR-VENDEE

SOMMAIRE

Numéros utiles	3	Les P'tits Drôles	31
Mot du Maire	4	Auchay s'anime	32
Principales décisions - Etat civil	6 - 10	Nonzobenin	33
Principales dépenses de 2025	11	UNC	34
Calendrier 2026	13	Quartier du Puits St Martin	35
Tarifs municipaux	14 - 15	Art-thalie / Société de chasse de Chaix	36
École d'Auchay-sur-Vendée	16	Société de chasse d'Auzay	37
		Vie paroissiale	38
AUCHAY-SUR-VENDEE EN +		BRÈVES DU PAYS DE FONTENAY - VENDEE	39 - 43
Voeux municipaux / Secrétaire / Goûter des aînés	17	AUCHAY' INFOS	
Cimetières / Les Bouchons	18	Intramuros / Hébergements / Permanences	44
Conseil municipal des enfants	19	Demarches administratives / Carte d'identité / Urbanisme	45
Dépôts sauvages / Engin / Commémorations	20	/ Nouveaux arrivants	46
Lotissement / Habitat inclusif	21	Bien Vivre / France Services	46
Projet RD 938T / Pôle culturel & sportif	22		
Projet sens unique / L'ODDAS	23	SANTÉ	
		116117 / Contrat local	47
ASSOCIATIONS		SYCODEM	48
Amicale laïque	24	ASSOCIATIONS D'INTÉRÊTS COLLECTIFS	
Faramine	25	ADMR	49
AS4VF	26	Valentin Haüy / La Mission Locale	50
Club des aînés	28	UDAF	51
Les Boucles de la Vendée	30		



DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est installé sur la façade du restaurant scolaire situé au 80 route de Fontaines à Chaix, et à la salle polyvalente d'Auzay côté entrée de la Mairie.

En cas de nécessité, tout le monde peut être amené à utiliser ce matériel spécifique. Appelez les secours et suivez simplement les directives données par l'appareil.

NUMÉROS UTILES

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112
Numéro d'urgence pour les personnes
SOURDES ET MALENTENDANTES : 114
SAMU : 15
POMPIERS : 18
POLICE SECOURS : 17

Médecins généralistes de garde - 7 jours/7, 24H/24 :
116 117

Gendarmerie : 02 28 13 03 30
Avenue François Mitterrand - Fontenay-le-Comte

Urgences Pharmacie : 3237
Hôpital Fontenay-le-Comte : 02 51 53 51 53
Centre antipoison Angers : 02 41 48 21 21
SOS Amitié : 05 46 45 23 23
Enfance maltraitée : 119

Infirmières Auchay-sur-Vendée
Mathilde Soulet - 06 77 25 18 51
Mélanie Deguille - 06 11 81 94 59

ENEDIS (ex ERDF):
 Urgence dépannage : **09 72 67 50 85**
 Clients Particuliers : **09 69 32 18 82**

Sycodem Sud Vendée : 02 51 50 75 35

La Poste service consommateurs : 3631

France Travail :
 Demandeurs d'emploi / tout public : **3949**
 Employeurs / Entreprises : **3995**

CPAM : 3646

Centre des Finances Publiques : 02 28 13 04 80

Assistantes Maternelles agréées de
AUCHAY-SUR-VENDEE Toutes les informations sur
RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT FONTENAY-VENDEE
<https://www.fontenayvendee.fr/listes/enfance-jeunesse/>

Association locale ADMR Fontenay-Vendée Sèvre-Autise
02 52 61 45 68 / fontenayvsa@admr85.org
 25 rue Kléber - Fontenay-le-Comte

ASSAD / AMAD Services de soins et de maintien à domicile

02 51 52 10 96 / 02 51 51 82 86
 4 Rue de la Poste, Fontaines – Doix lès Fontaines

02 51 51 14 01
 43 Rue de Chamiraud - Fontenay-le-Comte

Mission Locale du Sud Vendée pour les 16 - 25 ans

02 51 51 17 57 / 02 51 51 18 83
 47 Rue Tiraqueau - Fontenay-le-Comte
mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr

Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée :

02 28 13 07 07
 Allée de l'Innovation - Fontenay-le-Comte

Sous-Préfecture : 02 51 50 14 20
 16 Quai Victor Hugo - Fontenay-le-Comte

Saur : service d'urgence : 02 51 37 03 08




Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
 Vous rencontrez des difficultés avec internet ?
Votre France services est là pour vous accompagner.

8 PERMANENCES - 5 COMMUNES

Auchay-sur-Vendée Mairie déléguée de Chaix		Lundi et mercredi 9h à 12h	
Pouillé Lundi 13h30 à 16h30	Les Velluire-sur-Vendée Mardi et jeudi 9h à 12h	L'Orbrie Jeudi 14h à 17h	Foussais-Payré Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Avec ou sans rendez-vous
06 41 98 07 91 - pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr













MOT DES MAIRES

L'année 2025 s'achève dans une incertitude qui n'a jamais paru aussi forte, tant sur le plan international que national. Les conflits qui perdurent en Ukraine et au Proche-Orient, nous rappellent l'horreur de la guerre en nous apportant chaque jour leur lot de drames humains et d'images insoutenables. Les efforts diplomatiques, si louables soient-ils, semblent trop souvent dérisoires face aux enjeux et aux souffrances accumulées. Malgré tout, persévérer dans la recherche de la paix reste la seule voie possible.

Sur le plan national, nous connaissons une crise de confiance grave. Nos institutions peinent à se stabiliser, les débats politiques se traduisent parfois par des postures plus que par des décisions claires et, sans majorité, le gouvernement se voit obligé de faire des concessions ! Et pendant ce temps, notre dette publique atteint des sommets et pèse sur l'avenir des générations futures.

En ce qui nous concerne, face à la baisse des dotations de l'état, la rigueur est de mise, aussi nous devons continuer à faire preuve de vigilance dans la gestion de notre commune. Nous espérons néanmoins poursuivre les projets en cours, notamment la réalisation d'un nouveau lotissement.

En effet, fort du succès du lotissement « le Gros Bœuf », dont 18 parcelles sur 19 ont été vendues ou réservées en 3 ans, l'équipe municipale a décidé de continuer l'aménagement des terrains acquis en 2021 en vue de créer un nouveau lotissement. L'intention étant d'attirer de nouvelles familles et ainsi d'éviter de potentielles fermetures de classes. Le permis d'aménager a été délivré en novembre dernier, et en fonction de la conjoncture économique, les travaux commenceraient dans le courant de l'année 2026 pour une première tranche de 17 lots.

Autre réalisation en cours, la création d'un pôle culturel et sportif qui consiste en la construction, dans l'enceinte du stade Louis Guillemet, d'un local destiné aux associations communales. Le bâtiment et ses aménagements extérieurs, avec notamment la création de places de parking supplémentaires, permettront d'embellir l'entrée du bourg de Chaix.

Les travaux, en partie financés par l'état et le département, ont commencé et devraient se poursuivre jusqu'à la fin du mois de mars.

Avec la construction de cet espace, les anciens ateliers et vestiaires de Football d'Auzay seront détruits pour laisser place, nous l'espérons, à des logements destinés à l'habitat inclusif. En juillet 2025, notre projet a obtenu le soutien de l'Aide à la Vie Partagée (AVP), renforçant notre démarche en faveur du logement pour les aînés et les personnes en situation de

handicap. Nous sommes actuellement à l'étape de recherche de partenaires pour la faisabilité du projet.

Avec ce projet de réhabilitation de l'espace culturel et sportif qui s'impose comme le projet phare de cette année, la municipalité a voulu montrer son soutien aux associations communales particulièrement investies dans la vie locale. J'en profite pour remercier ici tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour animer notre commune et qui sont notamment à l'origine du succès grandissant des rendez-vous dominicaux de « L'escale des Ponts ». C'est en partie grâce à leur dévouement que la commune rayonne au-delà des frontières de son territoire.

Cette vitalité communale trouve aussi un écho au sein de la communauté de communes, dont les compétences s'étendent, notamment avec la mise en place du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat) créant des règles communes à notre territoire. La révision de nos documents d'urbanisme est en cours avec pour objectif une sobriété foncière plus affirmée.

Je tiens également à souligner deux réalisations de taille portées par la communauté de communes :

- La réhabilitation partielle, en 2025, de l'ancien collège Viète baptisé le "34" qui devient l'école de musique intercommunale offrant ainsi un accès à l'apprentissage de la musique à tous les habitants du territoire. À noter que, dès l'automne 2026, cet espace sera enrichi d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).
- La construction de la maison de santé « Simone Veil » dont l'ouverture est programmée en septembre 2026 et qui pourra accueillir plus d'une dizaine de praticiens.

Le mandat que vous nous avez confié il y a près de six ans arrive à son terme. Les débuts ont été compliqués en raison de la pandémie, mais grâce à sa persévérance et à son engagement, notre équipe municipale a su trouver son rythme et faire évoluer la commune. Nous voulons remercier chaleureusement chaque élu pour son dévouement et la solidarité qui a animé notre équipe tout au long de ces années. Un grand merci également à nos agents communaux, dont le travail quotidien fait progresser nos projets et contribue à la vie de notre commune.

Nous serons heureux de vous retrouver, à l'occasion des vœux municipaux, à la salle polyvalente de Chaix, **le Samedi 17 Janvier à 18h.**

Au nom de toute l'équipe municipale, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026.

Auchay-sur-Vendée

est sur



IntraMuros

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(Iphone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets. Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.



DISPONIBLE SUR
Google Play



Disponible sur
App Store

Téléchargement gratuit

RETROUVEZ TOUTES LES SEMAINES LA LETTRE D'INFORMATION "LA MAIRIE VOUS INFORME..." SUR L'APPLICATION INTRAMUROS

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



PRINCIPALES DÉCISIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

10 DÉCEMBRE 2024

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE SYDEV POUR REMPLACEMENT DES LAMPES « BOULES »

Les boules sur lampadaires (rue des Vignes Noires et des Chataigniers) ont été changées par le SYDEV pour un reste à charge de la commune de 4 854 €.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR MISE À DISPOSITION DE LA SALLE MUNICIPALE D'AUZAY POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT

Le relais petite enfance itinérant intervient sur la commune environ tous les mois ½. Jusqu'à présent les interventions avaient lieu à la salle culturelle de Chaix. Or face à l'augmentation du nombre de participants, la salle culturelle de Chaix s'avère trop petite. Aussi, il est proposé de mettre la salle polyvalente d'Auzay à disposition du RPEI, le mardi matin (selon planning d'interventions).

CRÉATION D'UN NOUVEAU LOTISSEMENT RUE DE LA CIBLE – AUTORISATION DU CONSEIL POUR ENTREPRENDRE LES DÉMARCHES AUPRÈS DES BUREAUX D'ÉTUDES

Des aménagements spécifiques, notamment en matière d'assainissement au lotissement « la Petite Coutère » devraient être effectués mais sont trop coûteux, ce qui augmenterait considérablement le prix de la parcelle (prix de revient d'environ 95€ le m²).

Il a été proposé de mettre en suspens le projet et la possibilité de réaliser un lotissement sur des parcelles communales dont l'aménagement serait moins coûteux, en l'occurrence les parcelles ZV 38 (9630 m²) et ZV 39 (10 300 m²) acquises en même temps que la parcelle ZV 49 (lotissement « le Gros Bœuf »). En outre il sollicite l'autorisation du conseil pour entreprendre les démarches auprès des bureaux d'études afin d'examiner la faisabilité du projet et d'estimer son coût.

21 JANVIER 2025

ÉTUDES DE FAISABILITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE STOCKAGE À DESTINATION DES ASSOCIATIONS

Dans le cadre de l'aménagement d'un espace de stockage sur le terrain de sport, route de Fontaines, il est nécessaire de confier la maîtrise d'œuvre à un cabinet d'architecte.

La proposition du cabinet Thibault Pochon Architectes Associés pour les études de faisabilité : les honoraires sont de 2 250,00 € HT. soit 2 700,00€ TTC.

18 FÉVRIER 2025

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2024

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2023		429 610,41	86 631,42		86 631,42	429 610,41
Opérations de l'exercice 2024	735 276,57	1 127 529,26	470 877,17	235 159,34	1 206 153,74	1 362 688,60
TOTAUX	735 276,57	1 557 139,67	557 508,59	235 159,34	1 292 785,16	1 792 299,01
Résultat de clôture 2024		821 863,10	322 349,25			499 513,85
TOTAUX						499 513,85
Reste à réaliser			4 114,60	132 102,50		
Totaux cumulés		821 863,10	326 463,85	132 102,50	326 463,85	953 965,60
RESULTATS DEFINITIFS						627 501,75

Restes à réaliser :

- Dépenses : 4 114,60€

Frais de notaire pour achat de terrain, travaux de branchement à l'assainissement collectif au restaurant scolaire de Chaix.

- Recettes : 132 102,50€ (subventions accordées à la suite des travaux de rénovation du restaurant scolaire de Chaix).

VOTE DU COMPTE ADMISTRATIF BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE GROS BŒUF 2024

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2023		34 015,71		134 572,21	0,00	168 587,92
Opérations de l'exercice 2024	210 927,79	233 697,73	132 394,73	205 427,79	343 322,52	439 125,52
TOTAUX	210 927,79	267 713,44	132 394,73	340 000,00	343 322,52	607 713,44
Résultat de cloture 2024		56 785,65		207 605,27		264 390,92
TOTAUX						264 390,92
Totaux cumulés	0,00	56 785,65	0,00	207 605,27	0,00	264 390,92
RESULTATS DEFINITIFS						264 390,92

VALIDATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PÔLE CULTUREL ET SPORTIF ROUTE DE FONTAINES – PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Présentation de l'avant-projet proposé par le cabinet Thibault Pochon Architectes Associés :

ESTIMATION DU COÛT

RÉHABILITATION de L'ESPACE CULTUREL - CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT À DESTINATION DES ASSOCIATIONS	HT en €	TTC en €
BASE		
• CONSTRUCTION	177 000	212 400
• AMÉNAGEMENT EXTÉRIEURS	145 000	174 000
TOTAL BASE	322 000	386 400
OPTIONS		
• PHOTOVOLTAIQUE	40 000	48 000
• ABORDS	61 000	73 200
TOTAL OPTIONS	101 000	121 200
TOTAL BASE +OPTIONS	423 000	507 600

1^{ER} AVRIL 2025

VOTE DES TAUX DES TAXES 2025

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation et de maintenir les taux de 2024 à savoir :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 37.16 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 46.12 %
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS) : 19.67 %

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2025. Graphiques et tableaux - Voir en page « Budget ».

ACHAT MUTUALISÉ AVEC LE PÔLE DE PROXIMITÉ D'UN ENGIN MULTIFONCTIONS ET DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS CCPFV

Afin de réduire les coûts d'acquisition de certains matériels, les communes d'Auchay-sur-Vendée, Doix lès Fontaines, Montreuil et Saint Martin de Fraigneau, constituées en Pôle de proximité se sont entendues pour mutualiser certains achats avec l'aide d'un fonds de concours de la communauté de Communes à hauteur de 50 % du prix HT. Le prix HT de l'engin porte-outils multifonctions avec accessoires et remorque s'élève à 96 100€.

DÉPENSES		RECETTES	
OBJET	MONTANT HT	OBJET	MONTANT HT
ENGIN MULTIFONCTION	91 000 €	FONDS DE CONCOURS CCPFV	48 000 €
REMORQUE	5 100 €	FINANCEMENT COMMUNES	48 100 €
TOTAL	96 100 €		96 100 €

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SACEM

Dans le cadre de l'organisation des animations estivales autour de l'Escale des Ponts et compte tenu des nouveaux tarifs proposés, le conseil accepte de prendre en charge les frais de SACEM pour les animations gérées par les associations en juillet et août.

29 AVRIL 2025

VALIDATION DU PROGRAMME DE VOIRIE 2025 ET CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Commune de **AUCHAY SUR VENDEE**

Programme Voirie 2025

ESTIMATION PREVISIONNELLE DE L'ENVELOPPE DES TRAVAUX

Installation de chantier et marquage/piquetage

Montant HT = 2 000,00 €

Chemin des Aubépines

Préparation du support avec empierrement, bicouche clouté
(non compris aménagements des abords et accès)

Montant HT = 3 600,00 €

Rue des Ecoles

Réfection des bordures et revêtements existants (bicouche)
avec purge du trottoir

Montant HT = 11 500,00 €

Impasse des Champs

Caniveau CC1 et réfection chaussée

Montant HT = 6 000,00 €

Rue de la Cour

Réfection de la chaussée en bicouche
(non compris reprise des caniveaux et accès)

Montant HT = 3 400,00 €

Impasse des Vignes

Caniveau CC1 et réfection chaussée

Montant HT = 600,00 €

Rue des Plantes

Aménagement des accès véhicule en enrobé

Montant HT = 7 000,00 €

Aménagement des trottoirs en bicouche noir

Montant HT = 10 000,00 €

Arrachage de 3 arbres et plantations de 2 arbres

Montant HT = 2 000,00 €

Cimetière Chaix

Aménagement allée 1ml en enrobé

Montant HT = 4 300,00 €

Cimetière Auzay

Aménagement allée 1ml en enrobé

Montant HT = 4 000,00 €

Montant total HT = 54 400,00 €

TVA 20% en sus

SIGNATURE D'UNE RÉOLUTION CONTRE L'AGRIVOLTAÏSME

Une résolution contre l'agrivoltaïsme a été adoptée à l'unanimité par le conseil départemental de la Vendée le 13 décembre 2024.

La majorité du Conseil Municipal d'Auchay-sur-Vendée s'est abstenue.

RÉVISION DES TARIFS DES RESTAURANTS SCOLAIRES

Nouveaux tarifs des repas proposés par la commission scolaire - Tarifs applicables à compter du 01 septembre 2025 - Voir en page « Tarifs Municipaux ».

RÉVISION DES TARIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Afin d'être en harmonie avec les tarifs de la restauration scolaire, une tarification pour les usagers hors commune est créée ainsi qu'une augmentation à compter de la rentrée scolaire de septembre 2025.

Tarifs applicables à compter du 01 septembre 2025 – Voir en page « Tarifs Municipaux ».

RENOUVELLEMENT DE LA PRISE EN CHARGE D'UNE PARTIE DES FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Pour faire suite à l'augmentation des tarifs de transport scolaire passant de 155.00 € à 170.00 € pour l'année 2025/2026, la commune a décidé de participer à hauteur de 60 € pour les enfants scolarisés à Auchay-sur-Vendée.

DÉPÔT SAUVAGE – INSTAURATION D'AMENDES ADMINISTRATIVES FORFAITAIRES

Une amende administrative forfaitaire pour tout auteur d'un dépôt sauvage de déchets constatés* sur le territoire communal a été mise en place :

*(par procès-verbal rédigé en bonne et due forme)

Montants :

- 150 € pour tout dépôt jusqu'à 100 litres
- 300 € pour les dépôts compris entre 100 et 500 litres
- 500 € pour les dépôts dépassant 500 litres

La décision peut être contestée dans un délai de 5 jours à compter de la notification de l'amende, en s'adressant à la mairie.

REPRISE DE CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE D'AUZAY

Le Code général des collectivités territoriales aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 et, pour la partie réglementaire, aux articles R. 2223-12 et R. 2223-23 dispose que la commune a la possibilité, au terme d'une procédure rigoureuse, de reprendre des concessions en mauvais état et en état d'abandon.

Une telle procédure a été engagée le 29/09/2023 pour le cimetière d'Auzay et vise 24 concessions.

Un an après le premier constat, un nouveau procès-verbal a été rédigé le 22 mai 2025. Sur les 24 concessions recensées 21 concessions ont conservé l'aspect d'abandon.

Aussi, la procédure et les délais légaux ayant été rigoureusement respectés il convient de prononcer la reprise des concessions figurant sur la liste ci-dessous :

- Zone A : Emplacements 107, 108, 312, 405, 406.
- Zone C : Emplacements 212, 213, 214, 314, 315, 406.
- Zone D : Emplacements 205, 307, 309, 316.
- Zone E : Emplacements 108, 306, 309, 404, 405.
- Zone F : Emplacement 120.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE VOIRIE

L'entreprise RINEAU TP a été retenue pour les travaux voirie 2025.

	Sans option		Avec option « revêtement en bicouche calcaire des trottoirs »	
	HT	TTC	HT	TTC
RINEAU TP - MAILLEZAIS	47 850,10	57 420,12	48 650,10	58 380,12

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ESPACE CULTUREL ET SPORTIF

CANDIDATS	HT	TTC
LOT 1 TERRASSEMENT VRD		
RINEAU TP - MAILLEZAIS	162 535,10	195 042,12
LOT 2 GROS ŒUVRE		
BALINEAU - LUCON	73005,70	87606,84
LOT 3 CHARPENTE COUVERTURE BARDAGE MENUISERIE		
SICOM - TRIAIZE	105 803,24	126 963,89
LOT 4 ÉLECTRICITÉ		
COMELEC - FONTENAY LE COMTE	9 206,00	11 047,20
LOT 5 PLOMBERIE		
CHAUFFEO - LOGE FOUGEREUSE	2 210,47	2 652,56
LOT 6 PEINTURE EXTÉRIEURE		
ADC PEINTURE - LA TARDIÈRE	7 468,99	8 962,79

AVENANT À CONVENTION MISE À DISPOSITION LOCAL COMMUNAL 28 ROUTE DE FONTAINES

L'infirmière libérale installée depuis 2023, dans le local communal, 28 route de Fontaines, sollicite l'autorisation d'associer l'installation d'une consœur, infirmière libérale, Mme DEGUILLÉ (numéro Adeli 85 6419080). Le local jouxtant la salle des associations répond aux normes exigées pour les ERP.

CONVENTION VENDÉE EAU INSTALLATION DE 3 HYDRANTS

Le remplacement et déplacement de 3 poteaux incendie route de Brillac sont nécessaires.

Le montant des travaux à la charge de la commune s'élève à 3 300 € HT soit 3 960 € TTC.

Les modalités de l'intervention seront reprises dans une convention entre Vendée Eau et la Collectivité.

AVENANTS ENERGIE VENDÉE

Maître REGNIER Marie, nous informe que deux avenants aux conventions de servitudes signées en 2019 avec Energie Vendée sont proposés au Conseil Municipal pour prolonger les dates des conventions concernant l'exploitation du Parc éolien.

En effet il est demandé, que la durée de servitudes soit allongée de 10 ans soit 40 ans reconduite de 10 ans supplémentaires pour un total de 50 ans maximum.

MISE EN PLACE D'UN COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET)

Un compte épargne temps est mis en place sur la Commune pour le personnel communal.

TARIF DES CIMETIÈRES A PARTIR DU 1ER JANVIER 2026

Nouveaux tarifs applicables à compter du 01 janvier 2026 approuvée par le conseil municipal disponibles en page « Tarifs Municipaux ».



ÉTAT CIVIL



Cette année à Auchay-sur-Vendée, il y a eu **8 NAISSANCES, 4 MARIAGES, 10 DÉCÈS.**

« Dans le cadre du respect de la réglementation en matière de protection des données, nous ne sommes pas autorisés à communiquer les données relatives à la vie privée des personnes ».



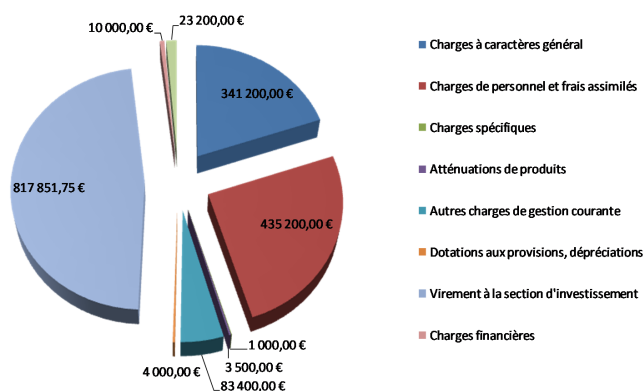
Budget

BUDGET PRINCIPAL 2025

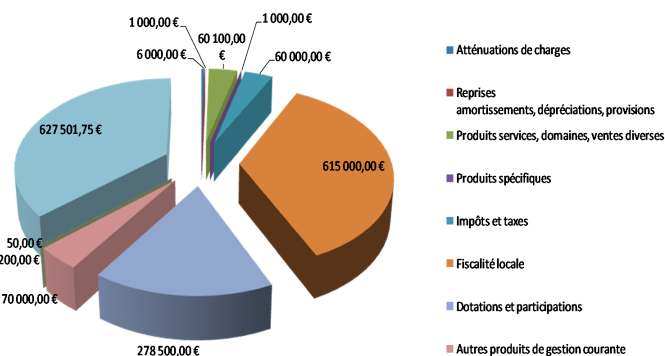
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractères général	341 200,00 €	Atténuations de charges	6 000,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	435 200,00 €	Reprises amortissements, dépréciations, provisions	1 000,00 €
Charges spécifiques	1 000,00 €	Produits services, domaines, ventes diverses	60 100,00 €
Atténuations de produits	3 500,00 €	Produits spécifiques	1 000,00 €
Autres charges de gestion courante	83 400,00 €	Impôts et taxes	60 000,00 €
Charges financières	10 000,00 €	Fiscalité locale	615 000,00 €
Dotations aux provisions, dépréciations	4 000,00 €	Dotations et participations	278 500,00 €
Virement à la section d'investissement	817 851,75 €	Autres produits de gestion courante	70 000,00 €
Opérations d'ordre transfert entre sections	23 200,00 €	Opérations d'ordre transfert entre sections	200,00 €
		Produits financiers	50,00 €
		Résultat reporté ou anticipé	627 501,75 €
TOTAL	1 719 351,75 €	TOTAL	1 719 351,75 €

11

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

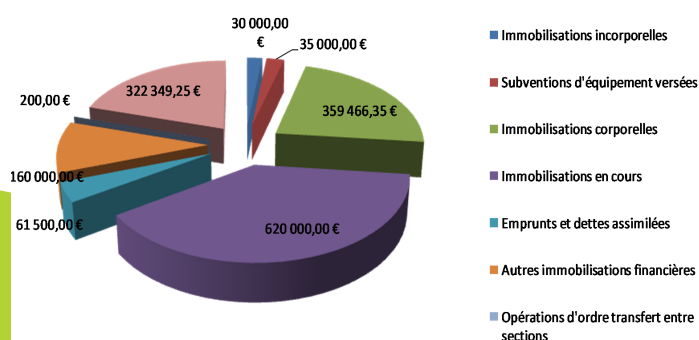


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

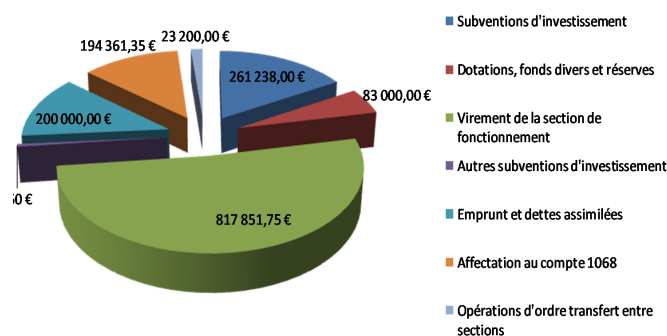


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Immobilisations incorporelles	30 000,00 €	Subventions d'investissement	261 238,00 €
Subventions d'équipement versées	35 000,00 €	Dotations, fonds divers et réserves	83 000,00 €
Immobilisations corporelles	359 466,35 €	Virement de la section de fonctionnement	817 851,75 €
Immobilisations en cours	620 000,00 €	Autres subventions d'investissement	8 864,50 €
Emprunts et dettes assimilées	61 500,00 €	Emprunt et dettes assimilées	200 000,00 €
Autres immobilisations financières	160 000,00 €	Affectation au compte 1068	194 361,35 €
Opérations d'ordre transfert entre sections	200,00 €	Opérations d'ordre transfert entre sections	23 200,00 €
Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	322 349,25 €		
TOTAL	1 588 515,60 €	TOTAL	1 588 515,60 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



PRINCIPALES DÉPENSES H.T. DE 2025

TRAVAUX DE VOIRIES

- PATA (Point À Temps Automatique) - 9 840 €
- Route de Massigny - 9 273 €
- Aménagement et rénovation voirie - 14 416 €
- Curage fossés - 5 100 €
- Enrobés Cimetières - 8 900 €
- Rue des plantes (devis trottoirs) - 20 255 €
- Panneaux signalisation divers - 695 €

TRAVAUX DE L'ÉCOLE

- Couverture du préau 1,2,3 Soleil - 11 116 €
- Travaux de peinture bardage Magellan - 5 198 €
- Travaux de revêtement de sol Magellan - 2 967 €
- Portail rue des Écoles - 1 918 €
- 2 PC + mises à niveau anciens PC - 2 106 €

QUELQUES AUTRES DÉPENSES DIVERSES

- Création d'un arrêt de bus (éclairage compris) Route de la Maison Neuve - 5 697 €
- Branchement tout à l'égout restaurant scolaire de Chaix - 3 958 €
- Mise en peinture du locatif à Chaix - 2 057 €
- Achat véhicule engin multifonctions (Pôle de proximité) - 109 200 €
- Groupe électrogène - 2 296 €
- Photocopieur Mairie - 2 450 €
- PC portable Mairie - 808 €
- Bâche Incendie avec la clôture - 2 219 €
- 2 tables de ping-pong - 3 480 €
- Tondeuse tractée - 1 830 €
- 2 abris de touche terrain de football - 5 248 €

CALENDRIER 2026

QUAND ?

QUOI ?

PAR QUI ?

OÙ ?

Janvier

11	Loto	Quartier du Puits St Martin - Auchay - Longèves	Salle des OPS - Fontenay-le-Comte
15	Goûter des aînés	Municipalité	Chaix (salle municipale)
17	Vœux Municipaux	Municipalité	Chaix (salle municipale)
31	Concours de palets	Les Palets d'Auzay	Auzay (salle municipale)

Février Vente de bières / pizzas

Amicale Laïque

Auchay-sur-Vendée

7	Dîner dansant	AS4V Foot	Salle des OPS - Fontenay-le-Comte
7	Élection vicomtesse du quartier	Quartier du Puits St Martin - Auchay - Longèves	

Mars Course d'orientation

Amicale Laïque

Auchay-sur-Vendée

1	Bourse aux jouets/puériculture	Les p'tits drôles	Chaix (salle municipale)
7	Repas de chasse à emporter	Chasse Auzay	Auchay-sur-Vendée
14	Repas de chasse à emporter	Chasse Chaix	Auchay-sur-Vendée
21	Spectacle théâtre troupe des jeunes	Art-Thalie	Auchay-sur-Vendée
29	Printemps du jeu	Faramine	Chaix (salle municipale)

Mai

1	Randonnée pédestre/vtt	Les Boucles de la Vendée	Auchay-sur -Vendée
8	Commémorations	AFN - UNC	Auchay-sur -Vendée
23/24	Biennale	Quartier du Puits St Martin - Auchay - Longèves	Fontenay-le-Comte
30	Tournoi Séniors	AS4VF FOOT	Doix lès Fontaines

Juin

20	Fête de l'école	Amicale Laïque	Chaix (parc de la mairie)
----	-----------------	----------------	---------------------------

Juillet Collecte de papiers

Amicale Laïque

Auchay-sur-Vendée

Juillet/ Août Les dimanches de l'Escale des Ponts

Association communales

Auchay-sur-Vendée

11	Fête de l'été	Auchay s'anime / Municipalité	L'Escale des Ponts
----	---------------	-------------------------------	--------------------

Août

30	Tournoi jeunes	AS4V Foot	Doix lès Fontaines
----	----------------	-----------	--------------------

Septembre Boom de la rentrée

Amicale laïque

Auchay-sur-Vendée

Octobre

4	Vide-grenier	Comité des fêtes / AFN-UNC	Rues d'Auzay
17	Concours de palets	AS4V Foot	

Novembre

11	Commémorations	AFN - UNC	Auchay-sur-Vendée
11	Loto	Quartier du Puits St Martin - Auchay - Longèves	Salle des OPS - Fontenay-le-Comte

Nov/Décembre Représentations théâtrales

Art-Thalie

Chaix (salle municipale)

Décembre Marché de Noël

Amicale Laïque

Parc de la mairie - Chaix

19	Tournoi de Futsal U14-U15	AS4V Foot	
----	---------------------------	-----------	--

TARIFS MUNICIPAUX

► Tarifs locations des salles municipales AUCHAY-SUR-VENDEÉE

Tarifs (en euros) À compter du 01 janvier 2026			Habitants d'Auchay-sur-Vendée			Hors commune		vin d'honneur	caution	* forfait ménage
			PÉRIODE DE LOCATION	1 ^{er} jour	jour suivant	1 ^{er} jour	jour suivant			
AUZAY 1	Grande salle, bar, cuisine	130 places tables, chaises	Du 15/04 au 15/10	180	80	280	130	70	200	120*
			Du 16/10 au 14/04	195	95	305	155	80	200	120*
AUZAY 2	Bar, cuisine	40 places tables, chaises	Du 15/04 au 15/10	100	40	145	85	40**	100	60*
			Du 16/10 au 14/04	115	50	170	110	50**	100	60*
CHAIX 1	Grande salle, bar, cuisine, hall (espace vert communal utilisable mais non privatisable)	190 places tables, chaises	Du 15/04 au 15/10	180	80	280	130	70	200	120*
			Du 16/10 au 14/04	195	95	305	155	80	200	120*
CHAIX 2	Petite salle, bar, hall	40 places tables, chaises	Du 15/04 au 15/10	80	40	125	85	40**	100	60*
			Du 16/10 au 14/04	95	50	150	110	50**	100	60*

* applicable si la demande est faite par le locataire ou si l'état des lieux le nécessite

** la gratuité s'applique pour les réceptions organisées à l'occasion des sépultures pour les Auchayrois(es) et les inhumations sur la commune.

**NOTA BENE : TOUTE RÉSERVATION NON ANNULÉE AU MOINS UNE SEMAINE AVANT LA DATE DE LOCATION EST DUE INTÉGRALEMENT (VOIR CONTRAT)
LE TARIF COMPREND LES CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ ET S'APPLIQUE AU JOUR DE LA LOCATION ET NON AU JOUR DE LA RÉSERVATION**

Les associations de la commune bénéficient, par année civile, de la 1^{ère} location offerte, de la 2^{ème} à 50% du tarif ainsi que de la gratuité pour leurs réunions et assemblées générales.
CAS PARTICULIER : ASSOCIATION CULTURELLE DE CHAIX : pour les représentations théâtrales, 135 € par séance à compter de la 2^{ème} séance - chauffage inclus.



TARIFS ASSAINISSEMENT

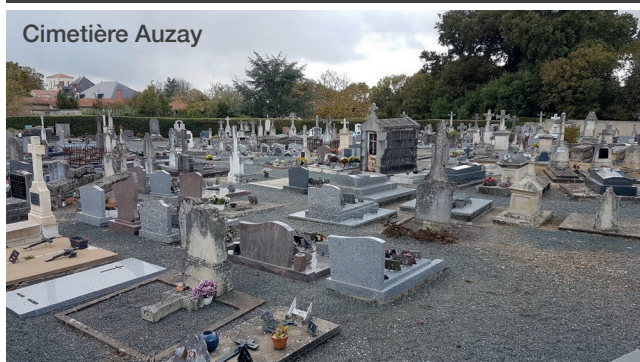
Taxe de raccordement : **1500 €**

Depuis le 1er janvier 2020, la compétence assainissement est assurée par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

Contact : 02 28 13 04 50 - www.fontenayvendee.fr

TARIFS CIMETIERES

Cimetière Auzay



Cimetière Chaix



EMPLACEMENTS

- **Emplacement 2 personnes**
2,20 m²
 - 30 ans (renouvelable) : 170 €
 - 50 ans (renouvelable) : 250 €

► **Utilisation du caveau provisoire : (cimetière de Chaix) Gratuit**

COLOMBARIUMS

- **Case dans le columbarium ou Cavurne avec caveau :**
 - 20 ans : 450 €
 - 30 ans : 750 €
- **Cavurne sans caveau :**
 - 20 ans : 225 €
 - 30 ans : 375 €



TARIF GARDERIE MUNICIPALE

- **Enfant domicilié sur la commune :**
0,45 € du ¼ d'heure soit 1,80 € /heure
Tout ¼ d'heure commencé est facturé
- **Enfant domicilié hors de la commune :**
0,55 € du ¼ d'heure soit 2,20 € /heure
- **Pénalités de retard**
(départ des enfants après 18h30)
4 € par ¼ d'heure de dépassement

- **Horaires :**
 - Matin, dès 7h30
 - Soir, jusqu'à 18h30

Tél . 02 51 51 89 84

TARIFS CANTINE

- **Enfant inscrit à l'année**
 - Pour les familles dont le quotient familial est compris entre 0 et 1000€ : **1,00 €**
 - Pour les familles dont le quotient familial est compris entre 1001 et 1200€ : **3,20 €**
 - Pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 1200€ : **3,80 €**
- **Enfant inscrit occasionnellement : 4,52 €**
- **Enfant résidant hors commune : 4,30 €**
- **Enseignants : 5,54 €**
- **Repas des rationnaires extérieurs : 6,63 €**

Tél. restaurant école AUZAY : 02 51 51 01 79

Tél. restaurant école CHAIX : 02 51 51 95 04

JARDINS DU SOUVENIR

Colombarium Chaix



- **Espace dispersion au Jardin du Souvenir avec fourniture de plaque gravée : 150 €**



Colombarium Auzay



ÉCOLE D'AUCHAY-SUR- VENDÉE

Pour cette rentrée scolaire, l'école d'Auchay-sur-Vendée compte 84 élèves répartis en 4 classes :

- 20 TPS-PS-MS : Mme Elodie JACQ (Directrice) aidée par Mme Irène VERCAEMERE
- 23 MS-GS-CP : Mme Marie PINSARD aidée par Mme Emilie MARQUANT
- 19 CE1-CE2-CM1 : Mme Virginie NIVET
- 22 CM1-CM2 : Mme Béatrice BOUSSEMART

Pour toutes les familles dont leur enfant est né en 2023, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

A chaque année ... ses projets.

Comme chaque année, de nombreux projets seront proposés aux élèves de l'école autour du thème « DES CONTES ». L'ensemble des élèves bénéficiera d'une ouverture culturelle régulière tout au long de l'année à travers des sorties (cinéma, théâtre, spectacles ...), des interventions en danse et en chant et des rencontres avec des artistes...

Les élèves seront également sensibilisés à des actions de prévention : sécurité routière, natation, nettoignons la nature...

Cette année, les élèves sont à nouveau invités à s'engager dans la vie citoyenne avec la poursuite d'un Conseil Municipal des Enfants encadré par les conseillers municipaux de la commune. Félicitation aux 2 nouveaux élèves de CM1 élus pour les 3 années à venir.

Tous ces projets et ces sorties sont rendus possibles grâce à diverses ventes et actions menées tout au long de l'année par l'Amicale Laïque et l'équipe enseignante : tombola, vente de chocolats, jus de pomme, photos scolaires, madeleines Bijou...

Remerciements

Toute l'équipe enseignante tient à remercier :

- L'Amicale Laïque pour leur engagement et dont les bénéfices sont intégralement reversés pour le financement des projets scolaires.
- Les parents, les proches et tous ceux qui participent à nos actions.
- La municipalité pour l'accompagnement au quotidien (locaux, personnels, soutien financier).
- Les bénévoles qui donnent de leur temps pour vos enfants (Aide aux devoirs, lire et faire lire....)
- Les enfants de l'école, moteurs de notre investissement.

Nous vous invitons à notre Fête d'école le samedi 20 juin 2026 dans le parc de la mairie annexe de Chaix.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2026, emplies de réussites.

Elodie JACQ

Directrice de l'école d'Auchay-sur-Vendée
Et toute l'équipe enseignante d'Auchay-sur-Vendée





AUCHAY-SUR- VENDÉE EN +

VOËUX MUNICIPAUX 2025

Samedi 18 janvier 2025, salle municipale de Chaix, plus de 200 personnes étaient présentes pour la traditionnelle cérémonie des vœux. À cette occasion, la commune en a profité pour présenter le Conseil municipal des Enfants et leurs projets, et honorer les sapeurs-pompiers volontaires de la commune. La soirée s'est terminée par un apéritif gourmand apprécié de tous.

Les vœux municipaux 2026 se tiendront le **Samedi 17 janvier, à la salle municipale de Chaix, à 18h.**



17

SECRÉTAIRE AUCHAY-SUR- VENDÉE

Ingrid CHAUVEAU est arrivée depuis le 11 septembre 2025 pour remplacer Laurence DESCAMPS qui fait valoir ses droits à la retraite en avril 2026. La trentaine, mariée avec 5 enfants, elle arrive de Moreilles où elle était Secrétaire générale de Mairie pendant plus de 8 ans, aux côtés de l'équipe municipale en place. Elle se rapproche de son domicile puisqu'elle est habitante de Longèves.



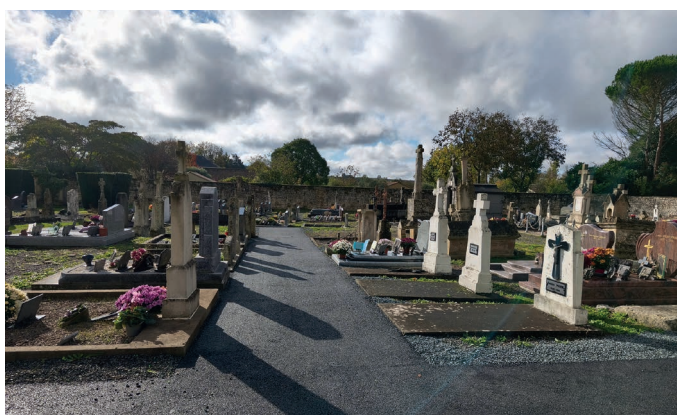
GOÛTER DES AÎNÉS



Le prochain rendez-vous est prévu le **15 janvier 2026 à 14h30** avec une animation assurée par Christophe Dabin musicien animateur de Saint Jean d'Hermine, suivi d'un goûter.

Cette invitation a été distribuée à tous les plus de 65 ans inscrits sur la liste électorale courant décembre. Les plus de 65 ans non-inscrits et intéressés par cette proposition peuvent s'inscrire jusqu'au 5 janvier, en appelant la mairie au 02 51 51 82 03, ou auprès des conseillères Mme Côte Catherine au 06 84 86 98 31 et Mme Trichet Marie-Claude au 06 61 00 91 34.

CIMETIÈRES



18

Cette année 2025 a vu la clôture de la procédure de reprise de concessions mise en route en septembre 2023 pour le cimetière d'Auzay et adoptée en conseil municipal le 17 juin 2025. À partir de cette date, les 21 emplacements récupérés deviennent de nouvelles concessions. Elles devront toutefois faire l'objet d'une réhabilitation qui, compte tenu des coûts se fera au gré des demandes.

D'autre part, afin d'améliorer l'accessibilité des cimetières, des allées goudronnées ont été faites dans les entrées principales.

Lors du conseil du conseil municipal du 21 octobre, les tarifs ont été révisés (voir ceux-ci dans les tarifs municipaux) et le règlement du cimetière va également être remis à jour.

L'informatisation des 2 cimetières se poursuit avec la mise en place d'un logiciel commun qui reste à renseigner notamment pour Chaix.

LES BOUCHONS DE L'AVENIR

NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS ET COUVERCLES EN PLASTIQUE, BOUCHONS EN LIÈGE ET SYNTHÉTIQUE

L'association Vendéenne « Les bouchons de l'avenir » récupère les bouchons et couvercles. Cette collecte a pour but de mener à bien des activités bénévoles dont la finalité est d'aider les personnes en situation de handicap, au travers de projets pour du matériel adapté : sport, loisirs, aménagement de la maison ou de la voiture, financement de soins onéreux.

Le montant des dons pour l'année 2025 est de 16 400 € pour 27 bénéficiaires, en baisse par rapport à l'année 2024. Mobilisez-vous !

- Un geste éco-citoyen
- Un geste simple
- Un geste pour une bonne cause

Des points de collecte sont disponibles dans les hypermarchés de Fontenay-le-Comte, et plusieurs conteneurs de collecte se trouvent à Auchay-sur-Vendée chez des particuliers, facilement accessible et identifiable.

Infos et points de collecte sur le site www.lesbouchonsdelavenir.fr



Les bouchons ACCEPTÉS sont :
- les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...)



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Les élections du Conseil Municipal des Enfants se sont déroulées le 10 octobre 2025. Pour cette année scolaire 2025/2026 le CME est composé de 6 jeunes conseillers :

- BAUDRY Léa en 6^{ème}
- POULARD Amel en 6^{ème}
- BOURDEAU Manon en CM2
- TIRBOIS Chloé en CM2
- DEMPURE Valentin en CM1
- POULARD Margaux en CM1

Nos jeunes élus sont encadrés et soutenus par la commission Affaires scolaires.

Le CME permet aux enfants :

- De s'exprimer et de proposer des projets pour améliorer la vie des Auchayrois(es) ;
- De servir d'intermédiaire entre le Conseil Municipal et les enfants de la commune ;
- De mener des actions de solidarité, de prévention et de citoyenneté ;
- D'acquérir des connaissances sur le fonctionnement de la collectivité et de découvrir d'autres institutions (Assemblée Nationale, Sénat...) ;
- D'accompagner les élus aux commémorations patriotiques et manifestations rythmant la vie de la commune.

Lors de l'année scolaire 2024/2025 les jeunes élus ont pu :

- participer aux cérémonies patriotiques (11 novembre 2024 et 08 mai 2025) ;
- participer au goûter des aînés (16 janvier 2025) ;
- visiter le site de production Restoria qui fournit nos restaurants scolaires (05 mars 2025) ;
- participer à l'opération « J'aime la nature propre » avec nos associations de chasseurs (15 mars 2025) ;
- participer à la vidéo de la commune réalisée par Mme Clémence GARNIER, vidéaste (28 mai 2025) ;
- collecter des fournitures scolaires pour l'association « Les Restos du Cœur » de Fontenay-le-Comte (10 au 21 juin 2025) ;
- visiter le Sénat (25 juin 2025) ;
- visiter la caserne des pompiers et la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée avec les CME du pôle de proximité (Doix lès Fontaines, Montreuil et Saint-Martin-de-Fraigneau) ;
- permettre l'installation de tables de ping-pong ;
- participer aux différentes réunions de travail.

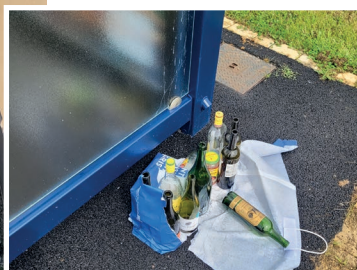
Un grand merci à ces jeunes élus qui prennent leur rôle très à cœur et qui sont très actifs.



DÉPÔTS SAUVAGES

De nombreux dépôts sauvages sont encore et toujours constatés sur la commune. Suite à ces augmentations d'incivilités, des amendes administratives sont et seront maintenant établies. Cet été, après le constat de deux dépôts de déchets, deux amendes administratives d'un montant de 500 € chacune ont été envoyées à la personne mise en cause et ont été acquittées.

Régulièrement, nous constatons également des dépôts sauvages de pneus usagés ; des déchets qui ne sont pas recyclables en déchèterie. Cependant il faut savoir que **depuis le 1er janvier 2024, il est possible de déposer ses pneus usagés (dans la limite de 8 pneus par an et par personne) à des distributeurs de pneus sans obligation d'achat de pneus neufs. Plusieurs points de collecte existent donc sur Fontenay-le-Comte.**



PLUS JAMAIS ÇA !!!

ENGIN MULTIFONTION



Grâce au fonds de concours communautaire destiné aux pôles de proximité, les 4 communes du pôle des 4 vents (Auchay-sur-Vendée, Doix lès Fontaines, Montreuil, St-Martin-de-Fraigneau) ont fait l'acquisition d'un engin polyvalent multifonction équipé d'une nacelle, d'une balayeuse, d'un broyeur, d'un godet et de fourches. Cet outil est mis à disposition des équipes techniques des 4 communes.

Une belle leçon de travail et de coopération intercommunale.

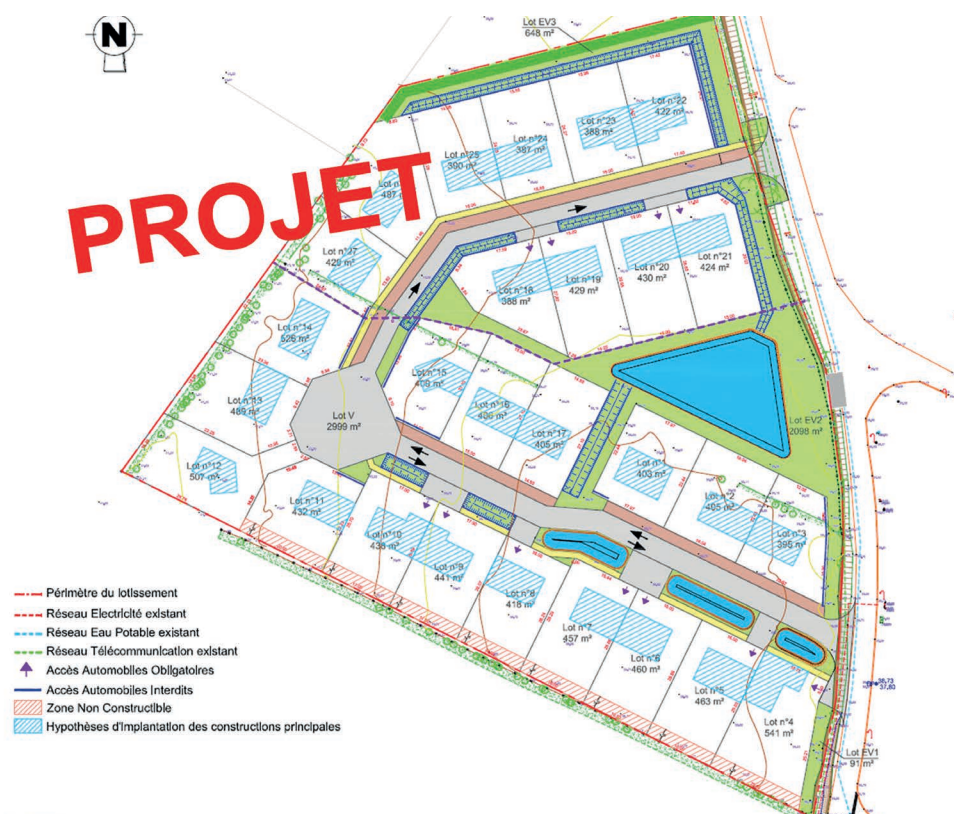
COMMÉMORATIONS



Comme à chaque cérémonie de commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre, celles-ci sont l'occasion de nous rassembler, anciens combattants, élus, enfants, citoyens(nes), pour rendre hommage à nos aînés qui ont combattu et sont morts au nom de la liberté, et pour toutes les victimes de ces tragédies.

Ces rassemblements perpétuent la transmission et le devoir de mémoire indispensables pour les générations futures.

LOTISSEMENT DE MAUGRÉ



Après la réalisation du lotissement du « Gros Bœuf », la commune a décidé de continuer l'aménagement des terrains rue de la Cible acquis en 2021, par la création d'un nouveau lotissement, en 2 phases : une première tranche pour les lots de 1 à 17 et une deuxième tranche pour les lots de 18 à 28.

Le permis d'aménager a été délivré en novembre dernier et en fonction de la conjoncture économique, les travaux commenceraient dans le courant de l'année 2026 pour la première tranche de 17 lots.

HABITAT INCLUSIF

21

Notre projet de réhabilitation des anciens ateliers et vestiaires de Football d'Auzay et du terrain de sport avance avec , nous l'espérons, la création de logements pour de l'habitat inclusif. En juillet 2025, notre projet a obtenu le soutien de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) renforçant notre démarche en faveur du logement pour les aînés et les personnes en situation de handicap. Actuellement, nous en sommes à l'étape de recherche de partenaires pour la faisabilité du projet.

L'habitat inclusif : une réponse innovante aux besoins d'autonomie.

A mi-chemin entre le domicile individuel et l'établissement collectif, l'habitat inclusif répond à une évolution des besoins de la société, marquée par le vieillissement de la population et la volonté des personnes en situation de handicap de vivre de façon autonome, tout en restant intégrées dans la vie locale.

Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées et aux adultes en situation de handicap qui souhaitent continuer à habiter dans un environnement familial, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant et d'une aide à la vie partagée notamment grâce à l'intervention d'un professionnel chargé de l'animation et de la coordination.

Chaque résident dispose d'un logement privatif adapté à ses besoins, et, partage des espaces communs dans le cadre d'un projet de vie sociale et partagée construit par les résidents eux-mêmes. Ce dispositif favorise ainsi la convivialité, l'entraide, la coopération et la participation citoyenne.

Au-delà de la réponse au besoin de logement, ce type d'habitat soutenu, notamment par l'État, les collectivités et les associations locales, permet de créer des dynamiques de voisinage, de valoriser la solidarité intergénérationnelle en renforçant la place de chacun au sein de la communauté locale.

PROJET RD 938T

Le projet d'aménagement de la RD 938T entre Fontenay-le-Comte et la Charente-Maritime a été présenté aux élus en juin 2025 en retenant la variante 1.

La liaison avec Doix lès Fontaines se ferait au niveau du rond point de la zone d'activités de Fontaines avec une voie de rétablissement rejoignant la voie communale « le Chemin des Filasses » et empruntant le tracé d'une voie de l'ASA de Fontaines pour la desserte du bourg de Chaix.



PÔLE CULTUREL ET SPORTIF



Les travaux du projet de pôle associatif et culturel ont débuté avec la création d'un bâtiment de stockage pour les associations et pour la commune, ainsi que la création d'un nouveau parking. Avec cet aménagement des abords du pôle culturel et sportif, c'est également l'entrée du bourg de Chaix qui sera embellie et valorisée.



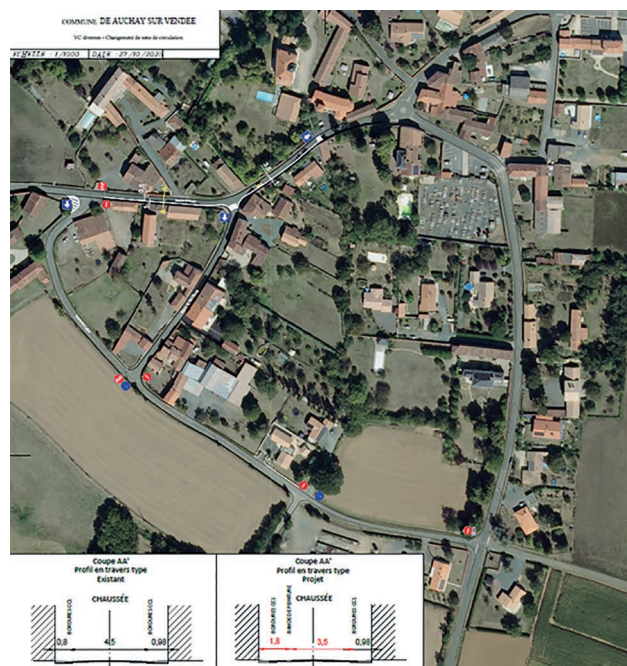
PROJET SENS UNIQUE BOURG DE CHAIX

PROJET DE MODIFICATION DE CIRCULATION BOURG DE CHAIX

Le constat de vitesse excessive et de danger pour les piétons nous a amenés à la réflexion d'une modification du sens de circulation dans le bourg de Chaix.

Après la réunion publique qui s'est tenue le 22 octobre, le projet continue d'avancer et de s'améliorer. Environ 60 personnes ont participé à cette réunion, avec des remarques constructives sur ce projet et notamment une demande de sécurisation plus importante rue du Lugre.

Un comptage de véhicules rue du Lugre et route d'Auzay a été effectué fin novembre et un essai de sens unique sera bientôt mis en place.



L'ODDAS



L'ODDAS (Office de Développement Associatif et Social)

L'ODDAS est une association loi 1901 qui dispose d'un agrément Centre social délivré par La Caisse d'Allocation Familiale. Parmi ses missions : développer des animations socioculturelles en direction de tous(tes) dans un esprit participatif, favoriser les

liens sociaux et intergénérationnels et soutenir l'action des associations locales. Tous les quatre ans, le projet de l'association est renouvelé grâce à la participation des habitants(tes) et des partenaires. Le projet actuel court sur la période 2023-2026.

En ce qui concerne notre commune nos liens se font par l'intermédiaire du transport solidaire qui est une des missions portées par l'ODASS. À partir de 2026, chaque commune est libre de choisir ou non d'adhérer à ce service et dans ce cas là d'accepter de participer aux charges. Auchay-sur-Vendée a fait ce choix de déléguer la gestion à l'ODASS.

Pouvoir vous déplacer, même sans voiture ou sans permis grâce au transport solidaire ; Cela s'adresse aux habitants(tes) du Pays de Fontenay Vendée ne pouvant pas conduire ou n'ayant pas de moyen de locomotion. Il permet aux personnes de se déplacer occasionnellement pour des actes de la vie quotidienne. Les déplacements se limitent au bassin de vie, la priorité est donnée aux services et commerces de proximité. Adhésion à l'ODDAS requise. Pour 2026 elle sera de 8€.



Nous sommes toujours en recherche de chauffeurs bénévoles pour la commune d'Auchay-sur-Vendée

Les bénéficiaires peuvent accéder aux activités variées qui s'articulent autour de l'échange, de l'entraide, de l'éducation ainsi que le développement des initiatives. Que vous soyez parents, grands-parents, jeunes ou même une association l'ODDAS est là pour vous.

Liste de ces activités :

Activités pour tous, Ateliers numériques collectifs, Ateliers parents-enfants, Ateliers seniors solos « cuisinons pour une portion », Balades, Composteurs collectifs, Conseiller numérique, Doktor Bike, Entretien de la mémoire, Fablab, France Services, Grand-parentalité, Gym adaptée, Jardinage, Jeunes majeurs, Laboratoire de reconditionnement, Les méninges déménagent, Parents solos 85, Projets de familles, Projets de jeunes, Promeneur du net, Repair café, Sorties Transport solidaire, Vente solidaire d'ordinateurs, Yoga sur chaise.

Contact ODASS

25 rue des Cordiers 85200 Fontenay-le-Comte
02 51 69 26 53 accueil@oddas.fr

Pour le transport solidaire sur la commune vous pouvez joindre :

pour Chaix : Catherine Côte au : 06 84 86 98 31
pour Auzay : Marie-Claude Trichet au : 06 61 00 91 34

En mairie : secretariat@auchaysurvee.fr

NOS ASSOCIATIONS

Ces pages sont destinées aux associations de la commune qui souhaitent informer la population sur leurs activités, et qui nous ont communiqué leurs informations.

L'AMICALE LAÏQUE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour cette année 2025/2026, l'Amicale Laïque compte 19 membres.

Le bureau :

Présidente : Morgane THITECA
Vice-Président : Anthony SACRE
Trésorière : Audrey BERNARD
Trésorière adjointe : Émilie TOUMI
Secrétaire : Marie-Julie BRISSIAUD
Secrétaire adjointe : Cécilia MARTINEAU

Les Membres : BERNARDON Romain, BOBINEAU Maxime, BOUTEILLER François, GELOT Audrey, JOUBERT Florie, LEBOEUF Marie, DELRIVE Sébastien, PLISSON Aline, REGNIER Mathilde, COELHO Emmanuelle, ROOMATAAROA Vatea, REGNIER Corentin et MERCIER Céline.

Notre association a pour but d'organiser des manifestations pour récolter des fonds qui permettront de financer les projets de l'école (achat de matériel pédagogique et sportif, sorties scolaires, abonnements, classe découverte...).

Nous contribuons également à créer des liens entre les familles de parents d'élèves et également avec les enseignants.

MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR 2025 :

- Vente de bières/pizzas - février 2026
- Course d'orientation - mars 2026
- Fête de l'école le 20 juin 2026 à Chaix
- Collecte de papier - juillet 2026 à Auzay
- Escale des ponts - été 2026
- Boum de la rentrée - septembre 2026

L'Amicale Laïque vous propose aussi tout au long de l'année :

- location du barnum (4x6m)
- location de couverts
- vente de jus de pomme

Réservation auprès de :
Sébastien DELRIVE au 06.87.58.50.00

Émilie TOUMI
au 06.28.83.57.25
Audrey BERNARD
au 06.85.28.60.50
amicaleauchay85@gmail.com



Durant l'année scolaire 2024/2025, nous avons organisé, un marché de Noël à Chaix, une opération sapins de Noël (en partenariat avec le Magasin Vert à Fontenay), des ventes de chocolats, jus de pommes et vins/pizzas, et nous avons pu clôturer l'année scolaire par la fête de l'école. Nous n'avons malheureusement pas pu participer aux festivités de l'Escale des Ponts pour cause de mauvais temps, mais nous espérons pouvoir rejoindre l'ensemble des associations de la commune l'été prochain pour animer notre dimanche et partager cette belle journée avec vous.

Ces différentes manifestations nous ont permis notamment de participer financièrement à :

- Sortie au Puy du Fou pour l'école de Chaix.
- Sortie au Haras de la Vendée pour l'école d'Auzay.
- Abonnements, frais de transport, achat de matériel pour l'école.

Afin de mener à bien toutes ces actions, nous tenons à rappeler l'importance de l'investissement des parents. En effet, plus nous serons nombreux, plus nous pourrons contribuer au bien-être des enfants de l'école.

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles et les autres associations de la commune qui ont contribué au bon déroulement des différentes manifestations ainsi que la municipalité pour son soutien matériel et financier.

Nous invitons les parents qui veulent s'investir à contacter l'association.

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Sébastien DELRIVE (Auzay) 06 87 58 50 00
sebastien_delrive@yahoo.com
Morgane THITECA (Chaix) 06 98 12 00 52
morgane_thi@orange.fr

Amicale Laïque Auzay Chaix



FARAMINE

Présidente : Virginie chauvin
Trésorière : Valérie Leguyader
Secrétaire : Mathilde vercaémère
Intervenants : Irène Vercaémère et Jérôme Leguyader

« Jour après jour, dévide la bobine à histoire, file les contes et passe la mémoire. »

Depuis 2007 l'association propose des animations autour des contes (spectacles, ateliers de création : « boîte à contes », « bâton de contes », « écriture de contes »). Faramine intervient régulièrement dans les accueils de loisirs, maisons de retraite et villages vacances du secteur. L'offre de cette année s'est notamment articulée sur le thème « Un village par monts et merveilles ».

« Chaque homme cache en lui un enfant qui veut jouer » (Friedrich Nietzsche).

L'association propose la location de grands jeux en bois pour les collectivités et les particuliers, à des tarifs attractifs, et des malles de jeux de société thématiques. Les chasses au trésor grande nature (notamment version coopérative) et l'Escape Game géant, rencontrent toujours un vif succès auprès du public estival.

Le dimanche 30 mars nous avons organisé notre traditionnel « Printemps du jeu » à la salle de Chaix. Une journée festive pour découvrir de nouveaux jeux de société et nos jeux géants en bois. Les jeux de plein air ont à nouveau remporté un vif succès : jeu de la baguette, morpion géant et parties mémorables de Troll Ball ont rythmé la journée.

Enfin, nous avons participé avec plaisir à l'Escale des Ponts en association avec le Club Lecture le dimanche 29 juin. En dépit d'une très faible fréquentation, la journée s'est néanmoins avérée agréable et conviviale.



« La créativité est une surprise continue » (Ray Bradbury).

Une année à nouveau placée sous le signe des arts créatifs, avec de nombreuses journées d'animations : linogravure, enluminure, calligraphie, tawashi, pyrogravure, gravure sur verre, iris folding et pop up art.

« Dans les cartons... »

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 29 mars pour le Printemps du Jeu à la salle de Chaix pour une journée festive et conviviale (jeux de société, grands jeux en bois, jeux de plein air, atelier créatif, buvette et restauration).

Nous vous accueillerons avec le Club Lecture à l'Escale des Ponts en juillet 2026 où nous renouvellerons l'opération « Troc Livres ».

Pour tous renseignements complémentaires : Valérie Leguyader (secrétaire) : 06 98 98 73 79, Irène Vercaémère (intervenante) : 06 86 01 74 97.

Belle et douce année 2026, qu'elle soit pour tous faramineuse !



A.S.4.V.F

1° - L'association Sportive des 4 Vents Fontaines football - L'AS4VF

Aujourd'hui le club compte 175 licenciés.

Le nombre de licenciés pour cette saison 2025-2026 se décompose ainsi :

Seniors/Loisirs/Jeunes U18 à U20 = 59 licenciés

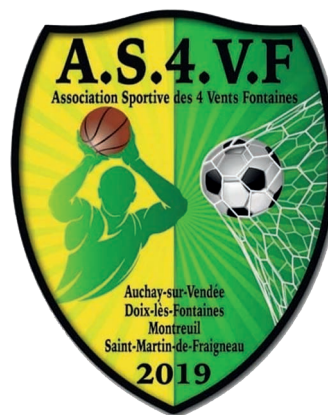
Niveau seniors/Jeunes U18 à U20 :

- équipe A : Division 2.
- équipe B : Division 4.
- équipe C : Division 5 (cette saison nous sommes en entente avec le club ESV (Entente Sud Vendée)* pour l'équipe C.
- équipe loisirs également en entente avec le club ESV (Entente Sud Vendée)*.
- * ESV : club regroupant les communes de l'Orbrie, Saint Michel le Cloucq et Pissotte.
- Futsal : Nous avons, pour cette saison, mis en sommeil notre section Futsal.

Jeunes U6 à U17 = 76 licenciés

Niveau Jeunes AS4VF :

- U6 à U9 : Foot animation.
- U10-U11 : 23 licenciés – 2 équipes évoluant respectivement aux Niveaux 3&4.
- U12-U13 : 11 licenciés
- U14-U15 : 22 licenciés ces licenciés font partie du Groupement Jeunes Doix Foussais Orbrie (GJDFO).
- U16-U17 : 4 licenciés



Niveau Jeunes GJDFO

Pour pérenniser et compléter nos équipes, pour que nos jeunes puissent évoluer au niveau le plus adapté. Nous avons créé avec le club de l'USAV (Union Sportive Autize Vendée) et le club de l'ESV (Entente Sud Vendée) un groupement de jeunes GJDFO (Groupement Jeunes Doix, Foussais et l'Orbrie). Tous les jeunes de ce groupement évoluent selon les différentes catégories :

- U12-U13 : 17 licenciés – 2 équipes évoluant respectivement en Division D4 et Division D3.
- U14-U15 : 29 licenciés – 2 équipes évoluant respectivement en Division 1 et Division 3.
- U16-U17 : 22 licenciés – 1 équipe évoluant en Division 1.

Dirigeante/Dirigeants = 23 Dirigeant(e)s

Arbitre = 1 arbitre + 1 jeune arbitre féminine

Éducateurs = 5 éducateurs



2°- Objectifs et enjeux du club

Le principal objectif de notre club est le développement d'un encadrement spécialisé, essentiel à la croissance et à la qualité de nos activités. Pour cela, nous misons sur la formation de nouveaux éducateurs, afin de renforcer notre équipe et d'assurer une animation sportive de qualité, notamment lors des week-ends sur les stades de nos différentes communes.

Ce dynamisme repose également sur le dévouement sans faille de nos bénévoles, véritables piliers de notre organisation. Leur engagement, couplé au soutien précieux des communes et des partenaires locaux, permet de maintenir la stabilité financière du club et de garantir la poursuite de nos activités.

Enfin, la reconnaissance du travail accompli au sein du club pourra être concrétisée par une labellisation officielle. Ce label sera la preuve de la qualité et du sérieux de notre structure, valorisant ainsi nos efforts et renforçant notre crédibilité auprès de nos membres, partenaires et collectivités.

3°- Les structures de l'AS4VF

Il est parfois difficile d'organiser les séances d'entraînement en raison de diverses contraintes. La météo capricieuse peut rendre les terrains impraticables, entraînant l'annulation de plusieurs séances. Par ailleurs, notre salle de sport, très sollicitée, n'est pas toujours disponible pour accueillir nos jeunes licenciés. Nous faisons de notre mieux pour trouver des créneaux en coordination avec les autres associations utilisatrices afin de permettre à nos pratiquants de s'entraîner dans de bonnes conditions.

L'avenir de nos activités sportives dépendra inévitablement de la mise en place de nouvelles structures. En effet, pour que les activités en plein air puissent continuer à se développer, des projets de construction ou de rénovation sont déjà en cours d'étude ou ont été réalisés dans plusieurs communes du Sud-Vendée. Toutefois, ces projets représentent des budgets très importants. Leur concrétisation reste aujourd'hui utopique sans un soutien solide. La réussite de ces initiatives nécessitera l'engagement et la solidarité de l'ensemble des communes des Quatre Vents, de l'intercommunalité, de l'État ainsi que des instances footballistiques. Leur soutien est indispensable pour permettre la réalisation de ces infrastructures et garantir la pérennité de nos activités.

4°- Les Bénévoles

Sans bénévoles pas de club, pas de sports collectifs, pas d'encadrants pour nos jeunes, pas d'association. C'est un problème qui s'amplifie avec un club qui progresse en nombre de licenciés.

Nous recherchons et « recrutons » de nouveaux bénévoles disponibles pour entretenir les structures (tracé des terrains), tenir et gérer une buvette, accompagner des jeunes, accompagner des arbitres, etc. Les tâches sont nombreuses.

Si vous êtes intéressés et prêts à vivre l'aventure au sein d'une section sportive de votre commune, contactez-nous !

5° - L'organigramme du club - Bureau et comité

Membres Bureau	
Loïc PICHERIT	Président
Eric CHOLLET	Trésorier Principal
Cyril MERCIER	Secrétaire Général
Bruno DEBORDE	Trésorier Adjoint
Audrey GELOT	Trésorière Adjointe
Philippe ROBIN	Secrétaire Adjoint
Gaëtan GELOT	Président Foot seniors et loisirs
Arnaud GADEYNE	Responsable de la Section Foot Jeunes et Foot Animation

Membres du comité : ALLARD Frédéric, BERLAND Elie, BREDELET Maud, DEME Antonin, FILLON Régis, FUZEAU Jérémy, GOMEZ PROENCA Nuno Miguel, MELDON Thomas, METEAU Paulin, MEUNIER Thibault, MOLLE Yoann, PELLETIER Eric, REMAUD Paul, ROUSSEAU Marc.

ANIMATIONS AS4VF

- 20 Décembre 2025 Tournoi futsal U14-U15
- 7 Février 2026 Dîner dansant
- 30 Mai 2026 Tournoi Senior
- 30 Août 2026 Tournoi Jeunes
- 17 Octobre 2026 Palets
- 19 Décembre 2026 Tournoi Futsal U14-U15

CLUB DES AÎNÉS



Le Club des Aînés dit de « l'Age d'Or » poursuit sa route tous les jeudis matin pour ceux qui veulent faire une petite marche, et les après-midis pour « taper le carton ».

L'équipe dirigeante a été reconduite en début d'année et se compose comme suit :

- Président : Jacques METAIS
- Vice-présidente : Annie RUEL
- Vice-présidente : Francette BERTHOMMEAU
- Secrétaire : Jean-Paul DECLoux
- Secrétaire adjointe : Marie-Claire ROUSSEAU
- Trésorière : Christine MANCEAU
- Trésorière adjointe : Roseline JAUMIER

Les principaux faits marquants pour cette année 2025 sont :

• Marche les jeudis matin et après-midi :

Lorsque le temps le permet, il est organisé une marche de 4 à 7 km généralement au départ de la salle Edmond Gauvrit. Entre 7 et 12 participants se retrouvent pour cette marche matinale.

L'Après-midi se sont quelques marcheurs véloce qui se réunissent pour randonner autour de la commune.

• Sortie à Bocapole :

Cette année, pour la seconde fois, nous sommes allés voir le spectacle à la salle de concert Bocapole à Bressuire, spectacle précédé d'un repas gastronomique et dansant. La journée fut bien remplie avec un départ à l'aube et un retour à la nuit, mais avec des images magnifiques plein les yeux.



• Repas de Noël :

Traditionnellement le repas de Noël s'est tenu dans la salle communale d'Auzay. Le repas concocté par le traiteur David du Langon a régalé l'assemblée. Une animation musicale, et divertissante a réjoui les participants.

L'après-midi s'est terminée par des danses et chansons, avec en prime quelques gourmandises.



• Repas trimestriels :

Au cours de l'année la tradition des repas de printemps, d'été et de Noël perdure.

Ce moment convivial et festif est apprécié par l'ensemble des adhérents (au vu de la participation). Si cela continue nous allons être obligés de pousser les murs.

Après ces agapes, vient le moment de s'affronter, sur tapis vert, aux cartes.

A table les membres du Club se tiennent bien mieux que sur un cheval... Surtout lorsqu'il s'agit de choucroute ou de paëlla.



● Pique-nique d'été du Pôle de Proximité :

Le Pôle de Proximité est un regroupement des communes de Montreuil, Doix lès Fontaines, Saint-Martin-de-Fraigneau et Auchay-sur-Vendée. Ce regroupement permet des investissements communaux partagés par ces 4 communes. Également, dans le cadre de cette association, un club associatif de chaque commune participe à un pique-nique commun dont le lieu de réalisation est tournant sur chacune d'elles.

Cette année, Saint-Martin-de-Fraigneau nous a accueilli sur un terrain ombragé jouxtant la MFR. Traditionnellement, le matin, une petite randonnée a eu lieu autour de Puy Sec. Une centaine de participants a pu déguster, avant le pique-nique, un apéritif et un préfeu de Maître Daniel (offert par la commune hôte). L'après-midi s'est poursuivi avec des jeux de société.

Et alors on n'est pas bien là ?



● L'Escale des Ponts :

Pour sa deuxième participation à l'Escale des Ponts, en association avec Les Boucles de la Vendée et l'UNC, nous avons organisé une journée festive le 17 août, UN DIMANCHE AU BORD DE L'EAU.

Une météo favorable, de nombreux exposants, des bénévoles toujours enthousiastes et disponibles, une animation musicale ont permis de proposer une journée détente aux nombreux visiteurs. Ils ont pu déguster un préfeu maison, ainsi que le traditionnel jambon-mojette, le tout dans une ambiance bon-enfant.

Nous sommes partants pour la prochaine saison, et réfléchissons d'ores et déjà au programme de la journée.



● Perspectives pour le Club des Aînés :

Le but de l'Association est de permettre à toutes les personnes d'Auchay-sur-Vendée en situation de retraite et en recherche de convivialité, de se retrouver une fois par semaine dans un cadre agréable et sympathique. Pour clôturer l'année en cours nous irons à Bocapole.

Nous envisageons pour le repas de printemps une sortie avec notre partenaire RS Distribution au Cabaret « La Belle Entrée ».

Il y a également été prévu le repas d'été et le pique-nique du Pôle de Proximité à Montreuil.

Au cours de l'été nous participerons à l'Escale des Ponts et terminerons l'année sans doute par une autre sortie.

Comment nous rejoindre :

Pour nous rejoindre, vous pouvez soit venir directement au club (Salle Edmond Gauvrit) le jeudi à 14h30, soit prendre contact directement avec le Président ou le Secrétaire :

Jacques METAIS : Tél : 06 72 79 38 74
Jean-Paul DECLoux : Tél : 06 47 24 62 79

Le Club des Aînés « l'Age d'Or » vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

LES BOUCLES DE LA VENDÉE

En cette année 2025, nous avons commencé par notre assemblée générale le vendredi 7 mars en présence de M. Michel HERAUD conseiller délégué à la vie associative et culture ainsi que les 42 bénévoles.

Pour notre 25ème édition, les randonneurs du 1er Mai ont parcouru les circuits avec une météo favorable ; que du bonheur. Le bilan de cette journée est très satisfaisant avec 525 participants, 99 vététistes, 13 marcheurs nordique, 413 marcheurs pédestre, avec la présence des 42 bénévoles très actifs cette journée-là en salle, ravitaillements et sur le terrain.

L'association des jeunes sapeurs pompiers (JSP) de Fontenay-le-Comte présentait les gestes de premiers secours et l'association L'outil en main de Fontenay-le-Comte présentait les métiers manuels de l'artisanat et du patrimoine à nos jeunes. Un grand merci à eux pour leur dévouement. Le vendredi 03 Octobre 2025 à la salle polyvalente de Chaix, l'association « Les Boucles de la Vendée » en présence de M. Le Maire Dominique GATINEAU ont remis un chèque de 250 euros à chaque association, pour soutenir leurs besoins en matériel. Elles ont vivement remercié le geste caritatif.

L'Escale des ponts, un dimanche au bord de l'eau, s'est déroulée le 17 Août 2025, en collaboration avec L'UNC et le Club des Aînés, sous le soleil et une forte présence des Auchayrois(es). Une animation avec le duo Song à Donf pour accompagner cet après-midi festif, le bar et la restauration ont très bien fonctionné dans la bonne humeur et la convivialité. L'Exposition photos, peintures, meubles en carton, bijoux, miel ont connu du succès.

PERSPECTIVES 2026

- **Vendredi 1er Mai 2026** : randonnée pédestre 1 circuit 3 kms à mobilité réduite / 4 circuits pédestres: 8, 12, 18, 25kms / 2 circuits VTT 25 et 45 kms/ 1 circuit 9 kms marche nordique.
- **L'Escale des Ponts**, à confirmer pour Juillet ou Août.



REMERCIEMENTS

L'association « Les Boucles de la Vendée » remercie l'ensemble de la municipalité, M. le maire Dominique GATINEAU et M. le Maire délégué Pierre-Yves HIDREAU pour l'aide qu'ils apportent face aux projets, aux élus, au conseil départemental de la Vendée, aux Maires des communes environnantes, aux propriétaires terriens, à l'association ASA plaine et marais, aux partenaires. Avec les membres du bureau, je tiens également à adresser mes vifs remerciements aux bénévoles qui s'activent tous les ans, et pour leur engagement dans cette randonnée et autres. Sans bénévoles, la vie associative serait inexistante. Je relance un appel aux bénévoles pour 2026. Venez nous rejoindre.

RENSEIGNEMENTS: 06 15 52 94 14

Mail: dominique.daguze@sfr.fr

Le bureau:

Président : Dominique DAGUZÉ

Le Vice-président : Jacques PHELIPPEAU

Trésorière : Christiane GOMARD

Trésorière adjointe : Martine BRÉMAUD

Secrétaire : Colette REMAUD

Secrétaire adjointe : Line GIRAUD

Membres : Danielle DIEUDEGARD, Patrick CAQUINEAU, Christian LACOTTE, Lionel GROLLEAU, Philippe NOVACOVIC

L'ensemble du bureau « Les Boucles de la Vendée » vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente leurs meilleurs vœux 2026.





LES P'TITS DRÔLES

L'association créée en 2016 permet aux assistantes maternelles de rompre leur isolement et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et surtout de permettre aux enfants de s'épanouir et de se sociabiliser au contact d'autres enfants et adultes.

Elle compte actuellement 10 adhérentes.

L'association dispose de matériel de puériculture, de tapis et modules de motricité, de matériel pour effectuer des activités créatives, de jeux et jouets.

Les rencontres se font à la salle des activités culturelles à Chaix tous les mardis et vendredis matin de 9h à 12h où les enfants peuvent bénéficier d'activités ludiques et créatives, de parcours de motricité, etc...

Cette année, les assistantes maternelles et les enfants accueillis ont pu participer à différentes activités et sorties :

- **20/12/2024** : goûter de Noël (visite du père-noël et remise d'un cadeau à chaque enfant).
- **25/04/2025** : chasse aux œufs de Pâques.
- **20/06/2025** : sortie au Zoo de Mervent.
- **24/06/2025** : fête de la musique à la salle des activités culturelles.
- **04/07/2025** : pique-nique de fin d'année à l'extérieur de la salle des activités culturelles.
- **18/07/2025** : sortie à la ferme de Benet.
- **31/08/2025** : malheureusement annulé en raison du mauvais temps : participation en binôme avec l'Amicale Laïque aux animations de l'Escale des Ponts.
- **10/10/2025** : sortie à l'école intercommunale de musique (exposition des sculptures sonores).



Le 1er Mars 2026, l'association « Les P'tits drôles » organisera une BOURSE AUX JOUETS ET PUERICULTURE qui aura lieu à la salle polyvalente de CHAIX.

Depuis 2021, les assistantes maternelles de notre commune bénéficient d'un Relais Petite Enfance Itinérant (RAMI) Fontenay-Vendée. Le RAMI est un lieu d'information, d'accueil, de rencontres et d'échanges au service des assistant(e)s maternel(le)s, des parents et futurs parents. Il a pour objectif de parcourir le Pays de Fontenay-Vendée afin de proposer :

- des «matinées d'éveil» pour les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants des communes de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée,
- des temps de « permanences sur rendez-vous » pour les parents.

Ainsi, les assistantes maternelles peuvent participer à des matinées itinérantes une à trois fois par semaine (variable selon les semaines) sur 13 communes.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2026.



LE BUREAU :

Carole CHAUVET, présidente, Eva AUGER, vice-présidente, Karine TOBAYAS, trésorière, Laëtitia BLAIZEL, secrétaire.

Contact : philippe.chauvet3@orange.fr
jlblaizel@live.fr



AUCHAY S'ANIME

Auchay-sur-Vendée s'est encore animée durant cette année 2025, que ce soit à Auzay, à Chaix ou entre les deux bourgs ! Merci encore à tous, pour votre participation joviale à tous ces événements communaux... Petite rétrospective :

FÊTE DE LA SAINT PATRICK (Samedi 15 mars 2025 à Chaix)

Pour cette troisième édition, nous avons accueilli sur scène les « Groovy Bandits » et les « Compagnons de Bordée ». Malgré l'affluence en légère baisse, la convivialité et la bonne musique étaient toujours au rendez-vous. Néanmoins, ne pouvant pas concurrencer avec le tournoi des 6 nations, nous avons décidé d'arrêter la Saint Patrick, mais nous réfléchissons activement à d'autres idées de manifestations.

VIDE GRENIER (Dimanche 27 avril 2025 à Auzay)

Contraints par la météo capricieuse du début d'Octobre 2024, le traditionnel vide-grenier avait été reporté au 27 avril 2025. Cette édition printanière sous le soleil a été une réussite avec une belle affluence que ce soit en vendeurs d'un jour ou en visiteurs.

LES ESTIVALES (Dimanche 27 juillet 2025 à l'Escale des Ponts)

Troisième édition de l'Escale des Ponts : un rendez-vous estival devenu incontournable pour les habitants de la commune, mais aussi pour les simples promeneurs. Nous concernant, comité des fêtes, une météo clémente, des convives nombreux, des moules-frites délicieuses, bref une journée encore réussie grâce à vous toutes et tous !

FÊTE DE L'ÉTÉ (Samedi 12 juillet 2025 à l'Escale des Ponts)

Seconde édition de la fête de l'été à l'Escale des Ponts, avec la contribution toujours active de la commune. Pour débiter cette soirée, la troupe « Marais Tour Bus » a enthousiasmé le public bien fourni. Le comité des fêtes a ensuite assuré le repas devant l'orchestre très apprécié des « Roudoudou Family » ; le feu d'artifice organisé et financé par la commune a pu être tiré, pour le bonheur de tous. La pleine réussite de cette soirée, grâce au soutien sans faille des bénévoles et grâce à votre présence en nombre, nous encourage vivement à poursuivre l'aventure l'année prochaine, le samedi 11 juillet 2026.

VIDE GRENIER (Dimanche 5 octobre 2025 à Chaix)

A croire qu'il suffisait de passer le pont pour trouver le soleil... Superbe vide grenier, des exposants et des visiteurs nombreux, de la bonne humeur, et quelques petits ajustements à prévoir également. Ce cocktail nous a permis de réaliser une première édition dans le bourg de Chaix, qui a déjà marqué les esprits, au vu des retours qui nous ont été faits. Nous pouvons déjà annoncer que nous réitérerons ce vide grenier dans deux ans à Chaix, en alternant avec Auzay en 2026.

Pour 2026, on vous rassure, le comité des fêtes « Auchay s'anime » est encore très motivé pour prévoir et assurer l'organisation des festivités suivantes :

- **FÉVRIER 2026** : un nouvel événement est en préparation... à suivre...
- **LES « ESTIVALES »** du dimanche matin à l'Escale des Ponts, (pour le comité des fêtes, date du dimanche 28 juin 2026 à confirmer).
- **FÊTE COMMUNALE D'ÉTÉ** programmée le samedi 11 juillet 2026 à l'Escale des Ponts, en partenariat avec la municipalité.
- **VIDE-GRENIER 2025** programmé dimanche 4 octobre 2025 bourg d'Auzay.

Pour rappel, la composition du comité « version 2025 » était la suivante :

- Président : Geoffroy MERCIER
- Vice-président : Tony TOUMI
- Secrétaire : Yorgos DAVID
- Secrétaire adjointe : Florence LIGER
- Trésorier : Didier PEUAUD
- Trésorier adjoint : Vivian MANCEAU
- **Membres** : Jean-François COUE, Elise DEBORDE, Jean-Paul DECLOUX, Céline FILLON, Régis FILLON, Régis FROMENTIN, Willy GIBOUIN, Sophie MANCEAU, Romain PLISSON, Rémi RATOUIT, Emmanuel SIBILLEAU, Guillaume TIRBOIS, Isabelle TIRBOIS, Irène VERCAEMERE.

Merci à tous les membres de l'association, à la municipalité pour son soutien moral et financier, aux bénévoles qui ne font pas partie de l'association mais qui nous ont permis de réaliser nos événements.

Merci à l'ensemble des associations de la commune d'Auchay-sur-Vendée et à toutes les personnes qui participent de près ou de loin aux différentes manifestations.

Merci évidemment à vous toutes et tous pour votre présence active qui permet la réussite de ces fêtes communales très conviviales. N'hésitez pas à nous remonter vos critiques (constructives) pour améliorer l'organisation et le développement de nos événements.

Pour organiser ces festivités, nous avons besoin d'un maximum de bénévoles. Si vous souhaitez intégrer l'équipe du comité, n'hésitez pas à nous contacter !

Les membres du comité des fêtes « AUCHAY S'ANIME » vous présentent leurs meilleurs vœux festifs pour cette nouvelle année 2026 !

Président : Geoffroy MERCIER
Secrétaire : Yorgos DAVID

NONZOBÉNIN

La première promotion des enfants accueillis en 2007 a pris son envol dans la vie active : engagement humanitaire réalisé.

En 2006 année de la création de Nonzobénin, puis en 2007 année de l'ouverture de l'orphelinat, l'association avait auprès des orphelins démunis, un premier engagement :

- le soutien matériel et psychologique auprès des enfants accueillis alors en grande vulnérabilité.
- L'appui et le suivi dans leur enseignement afin de les mener jusqu'à l'obtention d'un diplôme.

En 2025, Rosaline, Odile, Sabine, Reine, Emilienne, Delphine, Laure et Laurette, Agnès, Félicité et Nadège ; nos filles, puis nos garçons Raymond, Julien, René, Paulin, Jojo, Jacques, Yvon, Emmanuel et Elisé, ont obtenu leur diplôme universitaire, technique ou en apprentissage et avec tous les moyens promulgués pour assurer dignement leur vie au Bénin.

Ce contrat d'engagement est rempli avec satisfaction et fierté grâce au lien de solidarité sans faille entre les parrains-marraines, Nonzobénin et l'encadrement permanent de notre délégué local sur le terrain Antoine Fandegla.

À ce jour :

- **Une autre promotion de vingt enfants** entre 8 et 16 ans grandissent au mieux sous le toit de l'orphelinat avec le même objectif, encadrée par une assistante sociale et cuisinière béninoise sous l'autorité de Monsieur Fandegla.
- **Le parrainage scolaire** donne accès à la scolarité à 105 enfants.
- **La cantine solidaire** permet à 95 petits enfants de recevoir un repas par jour grâce aux donateurs.

- **Le projet de maîtrise de l'eau** donne accès à l'eau à 3 bornes fontaines dans les villages alentour, permet à 5000 poules pondeuses à s'abreuver et assure deux récoltes annuelles dans le jardin solidaire.

- **L'école de formation pour jeunes déscolarisés en couture** fonctionne au mieux. Deux enseignants encadrent les 35 apprenants et certains ont déjà passé leur CQP finalisant leur apprentissage.

- Construit en 2012, le bâtiment de l'orphelinat a subi des **travaux de rénovation** : toiture, zinguerie, mise aux normes électricité et peinture. Une partie du bâtiment sera alors utilisée pour l'ouverture d'une école de formation en centre ville.

Un nouveau projet est à l'étude maintenant : passage au solaire sur tout le site.

La mission humanitaire de chaque année permet d'évaluer, de faire le suivi du fonctionnement de notre famille Nonzobénin sous le toit de l'orphelinat. Le suivi des projets initiés est évalué et si besoin amélioré en parfaite collaboration avec notre délégué local.

Chaque partenaire et donateur qui nous viennent en fidèle soutien depuis de si nombreuses années, permettent de poursuivre ce chemin humanitaire avec satisfaction. Nous les remercions vivement.

Toutefois, ne manquez pas de venir nous rejoindre.

Adhésions : 38€ par an
Parrainages scolaires : 45€ par an
Soutien alimentaire : 60€ par an

Christine Hidreau, la présidente
1, route d'Auzay Chaix 85200, Auchay-sur-Vendée
Mail : idropyc@wanadoo.fr
Tel : 06 08 61 37 89



Photo des 20 grands enfants de Nonzobénin



U.N.C. AUCHAY-SUR-VENDEE

« L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE VENDEE » rassemble par le biais de ses 190 sections locales plus de 11 800 femmes et hommes qui font de notre U.N.C. la première entité départementale de France.

L'U.N.C. est l'Association de référence du monde combattant. Elle rassemble les soldats d'hier, d'aujourd'hui et de demain, ainsi que tous ceux qui n'ont jamais porté l'uniforme mais qui partagent nos valeurs : Solidarité, Civisme, Mémoire.

Quant à notre section locale, elle est composée de 40 adhérents :

- 11 anciens combattants AFN
- 4 veuves d'anciens combattants AFN
- 21 soldats de France
- 1 OPEX (Opérations Extérieures)

Chaque 8 mai et 11 novembre, avec la collaboration de la Municipalité, nos rassemblements aux Monuments aux Morts d'Auzay et de Chaix sont des moments forts dans l'esprit de Mémoire qui nous anime.

La présence des jeunes et leurs représentants au Conseil Municipal lors de ces cérémonies est très appréciée par nous tous et nous encourage à poursuivre notre mission dans la transmission du Devoir de Mémoire.

Comme le précisait récemment notre Président Départemental M. Michel LEBOEUF «La plus grande richesse d'une nation est la jeunesse. Cette jeunesse, il faut la nourrir de Civisme, de Citoyenneté et de Mémoire. C'est notre rôle et notre Devoir ».



NOS ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2025 :

- **Le 27 avril** : participation au déroulement du vide grenier organisé par le Comité des Fêtes.
- **Le 27 juin** : notre traditionnel méchoui qui, depuis plusieurs décennies nous rassemble dans une ambiance des plus amicales.
- **Le 17 août** : l'Escale des Ponts en collaboration avec le Club des Aînés et les Boucles de la Vendée : une très agréable journée ensoleillée dans une bonne ambiance. Prêts à repartir pour 2026.
- **Le 5 octobre** : participation au déroulement du vide grenier organisé par le Comité des Fêtes.
- **Le 30 novembre** : déjeuner dansant et spectacle au Bocapole de Bressuire.

Afin que la mission dans la transmission de Devoir de Mémoire perdure, notre Association souhaite vivement que de nouveaux adhérents viennent nous rejoindre.

Une pensée particulière pour notre camarade Marcel ROUSSEAU, décédé le 27 juillet 2025 et qui, de 2002 à 2016 a assuré les fonctions de Président de notre section locale.

CONTACTS POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Bernard ALEM : 06 69 18 27 00
bernard.alem85@free.fr

Jacques METAIS : 06 72 79 38 74
nad.jacques.métais@orange.fr

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une année 2026 la plus agréable possible.



QUARTIER DU Puits ST MARTIN - AUCHAY - LONGÈVES

L'année 2025 fut une année sans biennale, mais les bénévoles du Quartier ont quand même eu l'occasion de se retrouver, en particulier pour l'organisation du loto du dimanche 12 janvier à la salle des OPS à Fontenay et celui du mardi 11 novembre également salle des OPS, et surtout pour l'assemblée générale du Quartier qui s'est déroulée le vendredi 7 février dans la salle des fêtes de Chaix.

Une sortie pour les bénévoles a été organisée le dimanche 14 septembre au Parc Terra Botanica.

Biennale 2026

Dans quelques mois, une nouvelle biennale va se dérouler, les chars avec les Vicomtesse et leurs Demoiselles d'Honneur vont défilé dans les rues de Fontenay, ainsi que les fanfares et les groupes de danseurs et danseuses. Mais avant cela, il y a beaucoup de travail à faire : façonner les roses, construire les chars, coller les roses, faire les répétitions pour les groupes de danseurs etc.

Les personnes qui seraient intéressées par les activités du Quartier : façonnage et collage des roses, fabrication des chars, défilé dans les groupes de danseurs le jour de la Biennale ou service au stand sur la place Verdun, peuvent venir nous rejoindre, nous serons très heureux de les accueillir au sein du Quartier du Puits St Martin - Auchay-sur-Vendée - Longèves.

- Le dimanche 11 janvier 2026, le Quartier organise un loto à la salle des OPS de Fontenay, ainsi que le mercredi 11 novembre 2026, également salle des OPS de Fontenay.

- L'élection de la Vicomtesse du Quartier aura lieu lors du dîner dansant organisé le samedi 7 février 2026, à la salle des OPS de Fontenay.

- Les fêtes de la Biennale avec animations et défilés se dérouleront les 23 et 24 mai 2026 à Fontenay-le-Comte.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



Prétendantes à l'élection de la vicomtesse du quartier.



ART-THALIE

Association Culturelle de Chaix

Troupe Adultes :

Comme à son habitude, la troupe Art-Thalie a présenté, en Novembre et Décembre 2024, «Aux Cent Dessous», de Denis Moreau, mise en scène par Patrick Lambert. Une pièce déjantée menée par des comédiens(nes) au mieux de leur forme.

Le 20 Juillet 2025 « l'Escale des ponts », malgré une météo incertaine, s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les adultes ont présenté huit saynètes et la troupe des jeunes des exercices qu'ils pratiquent lors des répétitions, et une pièce brève «drôle de principale», sur une idée des enfants, écrite et dirigée par Romain Novakovic. Les applaudissements ont montré que le spectacle présenté était apprécié par les spectateurs. Merci à eux.

La Troupe des Jeunes :

Le 22 mars 2025, plus de cent vingt spectateurs sont venus assister à leur premier spectacle. La première partie était composée d'un panel de ce qui peut se faire au théâtre; Improvisations, Saynètes, Lecture. En deuxième partie, nos jeunes présentaient une pièce, d'environ vingt minutes, écrite et mise scène, à partir des idées des enfants, par Sophie Lerin. À la reprise de septembre, la troupe semble avoir pris sa vitesse de croisière, malgré quelques départs, et l'effectif est de quatorze enfants âgés de 8 à 14 ans ; 8 filles et 6 garçons. Les répétitions, toujours dirigées par Sophie Lerin, se déroulent les mercredis après-midi, hors vacances scolaires, de 14h00 à 15h00 à la salle des fêtes d'Auzay. La relève se dessine doucement.

Tout cela, ne pourrait pas voir le jour sans les bénévoles, qui gravitent autour de cette ruche grouillante, sans vous la scène ne s'anime pas. Merci à vous. Mais cette ruche grouillante vieillit (moyenne d'âge entre 65 et 70 ans), pour cette raison le nombre de bénévoles diminue.

L'association a été créée en 1990 par des habitants de Chaix qui avaient entre 30 et 40 ans.

Si les habitants d'Auchay-sur-Vendée veulent que l'association continue, il faut qu'ils se mobilisent dès à présent, sans cela, elle s'arrêtera d'ici un à deux ans.

Merci à Monsieur le Maire et à son équipe pour le soutien et l'aide qu'ils nous apportent.

Le président, le bureau et tous les membres de l'association vous adressent leurs vœux les plus chaleureux et vous souhaitent la plus belle des richesses, la santé.

Contacts: 07 80 63 16 12 - 06 10 50 32 63

PROGRAMME 2026

- Mars - assemblée générale et inscription jeunes et adultes.
- Samedi 21 Mars - spectacle troupe des jeunes.
- Juillet - Escale des ponts.
- Novembre et décembre - neuf représentations théâtrales à Auchay-sur-Vendée.



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE CHAIX

La nouvelle saison de chasse 2025-2026 a débuté le 21 septembre.

Cette année, notre effectif compte 22 chasseurs et 2 chasseresses, soit un total de 24 adhérents pour cette campagne.

À la suite de l'assemblée générale, le bureau est composé comme suit :

- Président : M. Jean-Marie BRÉMAUD
- Vice-président : M. Nicolas AUGER
- Secrétaire : M. Brice BODIN
- Trésorier : M. Patrick CAQUINEAU
- Membres : M. François BAZIRE, M. Lionel GROLLEAU, M. Roland BERNIER, M. Emmanuel SIBILEAU et Mme Sabrina BRÉMAUD

La chasse participe à la gestion et au suivi des populations sur le territoire, notamment à travers la régulation des espèces considérées comme nuisibles telles que les ragondins, les renards, les blaireaux, les corbeaux...

Des battues sont également organisées par les chasseurs pour le contrôle des populations de gros gibier comme le renard, chevreuil et sanglier.

Les sociétés de chasse de Chaix et Auzay en collaboration avec la fédération de chasse ont organisé cette année une journée de sensibilisation aux ramassages des déchets avec les écoles de la commune. Le but étant de transmettre et d'oeuvrer pour une nature propre et pour tous.

Le repas à emporter annuel de la société sera organisé le samedi 7 mars 2026.

À l'occasion de la Saint-Hubert, nous adressons nos meilleurs vœux à tous pour l'année 2026.

Contact : M . Jean-Marie BRÉMAUD 06.07.76.66.06

SOCIÉTÉ DE CHASSE D'AUZAY

Pour cette campagne 2025/2026, nous comptabilisons 34 chasseurs.

Nous participons à la régulation de certaines espèces afin de limiter les risques d'apparition et la prolifération de maladies dans la nature, de limiter les risques d'accidents sur nos routes communales, ainsi que de limiter les dégâts aux cultures pour les agriculteurs ou encore les particuliers ayant des jardins.

Composition du Bureau :

Président : SUIRE Jacques
Vice-président : COIRIER David
Secrétaire : FUZEAU Jérémie
Secrétaire Adjoint : BONAMY Jacky
Trésorier : COIRIER Philippe
Trésorier Adjoint : ROUSSEAU Maxime

Membres : BARRETEAU Florian, COUSSOT Thomas, GABRIEAU Claude, GAUVRIOT Laurent et GIRARD Anthony.

Pour l'année 2025, nous avons participé à une action « J'aime La Nature PROPRE » initiée par la Fédération des Chasseurs de Vendée, le 15 mars 2025, en collaboration avec les élèves et les parents d'élèves d'Auchay-sur-Vendée. Lors de cette matinée de ramassage des déchets dans la nature, en présence de Monsieur le Maire, nous avons pu constater qu'il y avait une quantité encore trop importante de déchets de toute sorte (pneus, plastiques, canettes en alu,...) dans notre environnement proche. Un petit geste de chacun au quotidien serait un grand geste pour notre nature.

Nous tenions aussi à remercier Monsieur le Maire qui a été à l'écoute, le 17 mai 2025, de nos revendications exprimées dans le manifeste pour la chasse, ainsi qu'à la signature de ce dernier en soutien à la ruralité et à la chasse de proximité.

DATES À RETENIR :

- 14/03/2026 : Repas de chasse à emporter
- Été 2026 : Escale des ponts

Toute personne souhaitant découvrir la chasse sur notre territoire, avec bienveillance bien sûr, sera la bienvenue pour nous accompagner.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Monsieur SUIRE Jacques
06 82 06 68 39 - Mail : jacquessuire85@orange.fr
Monsieur FUZEAU Jérémie
06 75 93 31 16 - Mail : j.fuzeau@laposte.net

L'ensemble du bureau de « La société de chasse d'Auzay » vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.





VIE PAROISSIALE

La **PAROISSE SAINTE-CLAIRE DE FONTENAY** s'étend sur **28 communes** et rassemble **36 clochers**.

Un **SITE INTERNET** paroisse-fontenaylecomte.fr est à votre disposition et vous donnera toutes les informations nécessaires : une carte interactive, un contact précis, le planning des messes, l'horaire d'une permanence d'accueil, le nom d'un responsable, la démarche pour la catéchèse, l'inscription pour un sacrement, etc... Un **DÉPLIANT INFORMATIF** est également à votre disposition en téléchargement, et à disposition au fond des églises.

QUATRE MAISONS PAROISSIALES desservent ce territoire dans la proximité.

Pour **AUCHAY-SUR-VENDÉE**, la Maison paroissiale la plus proche est celle de **FONTAINES** (24 rue de l'église - 02 51 51 82 38 - ndsfontaines@orange.fr). Ses permanences d'accueil sont : de 10h00 à 12h00 le lundi et vendredi, et de 10h00 à 11h30 le mercredi.

La « **MAISON PAROISSIALE - CENTRE** » qui se trouve à **FONTENAY-LE-COMTE** (25 rue Saint Nicolas - 02 51 69 04 16 - fontenaylecomte@diocese85.org) est aussi à votre service. Ses permanences d'accueil sont : de 9h30 à 12h00 du lundi au samedi ; et de 14h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Le **CURÉ** de la **PAROISSE** se nomme l'abbé **Carl BASSOMPIERRE**. Il réside à Fontenay-le-Comte. Il est secondé par 6 autres prêtres, 4 diacres permanents, 4 personnes laïques salariées et missionnées, une quinzaine des responsables locaux missionnés (investis dans l'animation de proximité ou la gestion matérielle) et de nombreux bénévoles.

Vos **INTERLOCUTEURS** de **PROXIMITÉ** pour le grand secteur de **FONTAINES** sont : **Marie-Claude TRICHET**, **Philippe BAZIRE** et **Landry BRUNET**.



PAROISSE
Sainte-Claire
de Fontenay

38



L'application OClocher



Toutes les
actualités de
la paroisse en
temps réel !



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

Le site web de la Paroisse

Un outil indispensable pour
tout savoir sur la paroisse !



www.paroisse-fontenaylecomte.fr

LES BRÈVES DU PAYS DE FONTENAY-VENDEE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE (EIM)

Ouverte en priorité aux habitants des 25 communes membres du Pays de Fontenay-Vendée, l'École propose des pratiques variées, tant individuelles que collectives pour tous les âges. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire !

Nouveautés 2025

- Atelier de guitare électrique ! Un atelier hebdomadaire pour découvrir ou approfondir sa pratique de la guitare électrique. Le vendredi de 18h30 à 19h30.
- Application Solfy. L'École intercommunale se tourne vers des innovations numériques : Solfy est une application avec laquelle le « solfège » devient un jeu. Utilisé au sein du cours, mais aussi téléchargeable par les familles. Les élèves apprennent en s'amusant !
- Évolution de la Musique assistée par ordinateur en Beatmaking. Rap, hip-hop, RnB... grâce à ce cours d'une heure hebdomadaire, devenez un véritable compositeur avec de nouveaux outils numériques !

L'École intercommunale de musique, ce sont aussi des rencontres tout au long de l'année :

- Le 10 janvier 2026, à 20h, à l'Espace Culturel René Cassin : musiciens, chanteurs de l'EIM, l'Orchestre à Vent des Moulins et des enfants d'écoles primaires du territoire donnent un spectacle joyeux, unique et intense en invitant les musiciens de LaBulKrack.
- Le 21 janvier 2026, à 19h, à la bibliothèque de Doix lès Fontaines : Les grands élèves de l'EIM présentent une conférence illustrée en musique sur « les musiques et saveurs du monde ».
- Le 11 février 2026, à 19h, au théâtre municipal, Les chansons d'amour du monde entier, le temps d'une chanson... Une soirée à fredonner des chansons d'amour du monde entier...
- Le 18 mars 2026, à 19h, à Montreuil, L'Europe de l'est : délimitée par les montagnes de Caucase et l'Oural, un voyage dans la culture slave et roumaine.
- Le 1er avril 2026, 19h, au théâtre municipal : Du jazz BeBop au jazz moderne, un voyage dans le temps et dans l'histoire du jazz.
- Le 27 mai 2026, 19h, au théâtre municipal, Le tour du monde, laissez-vous transporter par la musique un voyage unique à travers les cultures du monde.
- Le 10 juin 2026, 19h, à l'Hermenault : A taaaable !!, le monde est plein de saveurs et de nombreux compositeurs ont su jouer avec les notes pour nous donner faim.

N'hésitez pas à venir encourager les élèves ou partager un moment convivial autour de la musique, il y a forcément une proposition près de chez vous...

École intercommunale de musique
34 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte
Contactez-nous au 02 51 53 41 64
eimd.secretariat@fontenayvendee.fr
Programme détaillé sur fontenayvendee.fr

Pays de
**Fontenay-
Vendée**



ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE



LECTURE PUBLIQUE

14 bibliothèques à portée de clics : découvrez le site internet du réseau

La Communauté de communes coordonne le réseau des bibliothèques municipales. Depuis mars 2025, chaque habitant du territoire peut voir, grâce à un site internet, tout ce que les bibliothèques du réseau vous proposent. Agenda des animations, réservations et prolongation des prêts en ligne, disponibilité des documents... de nombreux services s'offrent à vous. Grâce à une carte unique, empruntez des documents (livres, revues, DVD, CD, vinyles...) dans toutes les bibliothèques du réseau, et ça, gratuitement.

Rendez-vous sur biblios.fontenayvendee.fr



NUMÉRIQUE

France Services

Besoin d'aides dans vos démarches administratives en ligne ? France Services vous accompagne gratuitement dans vos démarches du quotidien : impôts, assurance maladie, retraites, titres sécurisés, justice,...

Les agents France Services vous accueillent à Fontenay-le-Comte, Fousais-Payré, L'Orbrie, Pouillé, Les Velluire-sur-Vendée et Auchay-sur-Vendée.



- France Services Fontenay-le-Comte 02 51 36 61 97 / fontenay-le-comte@france-services.gouv.fr
- France Services Auchay-sur-Vendée / L'Orbrie / Pouillé / Foussais-Payré / Les Velluire-sur-Vendée 06 41 98 07 91 / pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr

Horaires et informations pratiques sur www.fontenayvendee.fr
Rubrique Vie quotidienne / numérique

Conseillers numériques

Les Conseillers numériques du territoire du Pays de Fontenay-Vendée sont à votre disposition pour vous aider à devenir autonome avec l'outil numérique. Apprenez à utiliser le numérique dans votre quotidien : utilisation de l'ordinateur / smartphone, navigation sur internet, utilisation de la boîte mail, communication avec vos proches, protection de vos appareils et de vos données, ... Ils peuvent vous accueillir sur rendez-vous individuels ou pendant un atelier collectif.

N'hésitez pas à contacter nos deux conseillers numériques **Nadia Abayez, conseillère numérique à l'Oddas** au 07 84 82 86 64 / nadia.a@oddas.fr ; **Teddy Prineau, conseiller numérique à la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée** au 02 51 50 31 75 / conseillernumerique@fontenayvendee.fr



ACCUEILS DE LOISIRS

Inscriptions 2026 !

Comme chaque nouvelle année, il est demandé aux familles de renouveler le dossier d'inscription auprès des accueils de loisirs concernés.

Toutes les informations relatives au fonctionnement, à l'organisation, aux dispositions de sécurité ou aux tarifs se trouvent dans les règlements intérieurs de chaque accueil de loisirs. Ceux-ci sont disponibles auprès des accueils de loisirs ou en téléchargement sur le site internet de la Communauté de communes.

Pour rappel, chaque famille peut inscrire son enfant au sein de l'accueil de loisirs de son choix. Informations et renseignements des 9 accueils de loisirs sur www.fontenayvendee.fr dans la page « Accueil de loisirs » ou directement auprès des équipes d'animation.

À noter : Le calendrier des ouvertures du portail famille pour chacune des périodes est accessible sur www.fontenayvendee.fr / renseignements au 02 51 50 31 79.

Campagne de recrutement des animateurs

Les accueils de loisirs recrutent des animateurs Bafa ou équivalent, stagiaire Bafa et non diplômé(e)s à chaque période de vacances et les mercredis.

Attiré(e) par le métier d'animateur ? N'hésitez pas à venir rejoindre nos équipes !

Pour postuler rien de plus simple... envoie ton CV et ta lettre de motivation au service enfance jeunesse à jeunesse@fontenayvendee.fr

En 2026, possibilité d'obtenir des aides de financement pour le Bafa de 250 à 300 €.

Plus de renseignements sur www.fontenayvendee.fr ou au 02 51 50 31 79.



Zoom sur les activités pré-ados

À chaque période de vacances scolaires, deux accueils de loisirs proposent des activités pour les pré-ados :

- **Le club pré-ados du 1000 Pattes** à Foussais-Payré (11-15 ans)

Plus d'informations au 02 51 51 49 06 / mairie.ej.foussais-payre@orange.fr

- **L'espace Juniors à Fontenay-le-Comte (11-13 ans)**

Plus d'informations au 07 87 72 94 52 / alsh.espacejuniors@fontenayvendee.fr

Exemples d'activités organisées en 2025 : activités créatives et artistiques, Escape game, tournois de jeux vidéo, ateliers mangas, veillées festives... Sorties : Patinoire, bowling, laser Game, escape game, piscine, initiation au twirling, karaté, BMX, rugby, basket, O'Gliss Park, etc.

RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT (RPEI)

Le Relais petite enfance itinérant est un service gratuit et de proximité. C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges qui s'adresse aux futurs parents, parents et professionnels de la petite enfance (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile). Il itinère sur 24 communes du Pays Fontenay-Vendée et accompagne :

- Les assistants maternels dans le cadre de leurs pratiques professionnelles et les enfants qu'ils accueillent.
- Les parents en recherchent d'un mode d'accueil pour leur enfant de moins de 3 ans et dans leur rôle de particulier-employeur.

Nous nous attachons toujours à mettre en avant la nature, et nous avons des projets en partenariat avec « LE 34 » autour de « découvertes sensorielles et d'explorations sonores ».

Contacts RPEI : Ida Guerresse et Noémie Pouhet, animatrices RPEI au 02 51 53 41 08 / 06 72 90 89 80 et à rpei@fontenayvendee.fr



HABITAT

Aides pour rénover votre logement

Vous souhaitez améliorer les performances énergétiques de votre logement ?

Isolation des combles ou des murs, remplacement des fenêtres, changement du système de chauffage...

Vous souhaitez adapter votre logement pour rester à la maison le plus longtemps ?

Adaptation de votre baignoire en douche, monte escaliers...

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous pouvez bénéficier d'aides financières pour vos travaux.

Un conseiller spécialisé peut vous aider gratuitement à étudier votre projet et à vous orienter vers les aides adaptées.

Pour plus d'informations, contactez la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée au 02 28 13 07 07, ou rendez-vous sur fontenayvendee.fr, rubrique Vie quotidienne / Habitat / Rénovation de l'habitat.

MOBILITÉ

Création de la marque mobilité du Pays de Fontenay-Vendée : Fontélib

Le Pays de Fontenay-Vendée s'engage dans une démarche ambitieuse pour promouvoir la transition écologique et la mobilité durable. Dans le cadre de cette dynamique, elle développe des services de mobilité durable et active de proximité pour tous les publics :

- Un service de location de vélos moyenne et longue durée
- Le déploiement de stationnements cyclables
- La réalisation d'itinéraires cyclables en application du schéma directeur cyclable
- La création d'une Maison des Mobilités sur le site du Pemu
- Et toujours les 2 lignes gratuites du réseau de bus urbain à Fontenay-le-Comte
- Les lignes de transport Aléop interurbain gérées par la Région Pays de la Loire
- Et d'autres réflexions sont en cours.

L'ensemble de ces services est regroupé au sein d'une nouvelle marque locale unique : Fontélib.

Cette marque incarne notre engagement commun envers un avenir plus durable :

- Plus de visibilité : une marque identifiable
- Plus de proximité : une offre accessible sur les 25 communes
- Plus de praticité : des services enrichis et locaux pour les besoins du quotidien
- Plus durable : la pratique du vélo facilitée
- Plus solidaire : des solutions abordables pour tous

Transports en commun

Des solutions de transport en commun au quotidien à destination de La Roche-sur-Yon, Niort et La Rochelle pour éviter les embouteillages et les difficultés de stationnement :

Ligne 15 - Fontenay-le-Comte - La Roche-sur-Yon en 55 minutes par la ligne express avec une correspondance possible avec le TER pour Nantes et en 1 h 20 par Mouzeuil-Saint-Martin et Luçon ;

Ligne 520 - Fontenay-le-Comte - La Roche-sur-Yon en 1 h par Petosse et Pouillé ;

Ligne 16 - Fontenay-le-Comte - Niort en 45 minutes par Saint Martin de Fraigneau ;

Ligne 17 - Fontenay-le-Comte - La Rochelle en 1 h 10 par Les Velluire-sur-Vendée,

Horaires et tarifs sur <https://aleop.paysdelaloire.fr/>



Vélos location longue durée

Depuis juillet dernier, le service de location longue durée de vélos à assistance électrique à destination des habitants du territoire est en place pour faciliter le développement de l'utilisation du vélo pour les déplacements du quotidien : domicile-travail et/ou dans le cadre des déplacements utilitaires (commerces, services, équipements...). Il s'adresse pour les personnes physiques majeures et mineures de plus de 15 ans sous conditions, entreprises et associations du territoire.

Les tarifs, incluant les frais de maintenance préventive des vélos :

	3 mois	6 mois	12 mois	Cautiion
VAE Classique	115€	180€	300€	1 000€
VAE Spéciaux (cargo, longtail)	230€	360€	600€	2 000€

Conditions de réservation et de location au 0249625679 ou
<https://www.fontenayvendee.fr/location-de-velo-longue-duree/> via le QR
code



Développer l'essor du vélo

Le Schéma Directeur Cyclable de l'intercommunalité est en cours de mise en œuvre avec plusieurs réalisations en 2025 :

- Doix lès Fontaines, Fontenay-le-Comte, Montreuil, Saint-Martin-de-Fraigneau (24.6 km)
- Longèves, Pissotte, Sérigné, Fontenay-le-Comte (11.6 km)
- L'Hermenault, Pétoisse, Saint Martin des Fontaines (9 km)
- Saint-Michel-le-Cloucq, Fontenay-le-Comte (2.5 km)

Une réflexion est également engagée avec plusieurs communes pour poursuivre le développement d'autres itinéraires.

En parallèle, le déploiement de stationnements cyclables :

- Installation des premiers box vélos en libre accès à Mouzeuil-Saint-Martin et Fontenay-le-Comte (place de l'Ouïlette) dès la fin octobre 2025.
- Installation d'auvents accueillant 6 à 8 vélos devant les bâtiments communautaires sportifs à L'Hermenault et Montreuil/Doix lès Fontaines.

ENVIRONNEMENT

Actions de lutte contre les frelons asiatiques

En 2025, la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée finançait dans sa totalité la destruction des nids de Frelons asiatiques. En 2026, la collectivité maintient la prise en charge intégrale mais se concentre sur la période la plus efficace. Plus de 300 nids ont été détruits l'année passée. La destruction des nids signalés est réalisée entre le 1^{er} mars et le 31 octobre. Passée cette date, les reines fondatrices sont parties hiverner et ne reviendront pas. Le reste de la colonie dépérit et meurt avec l'arrivée des premiers froids. De plus, le nid ne sera pas occupé l'année suivante et va se détruire de lui-même.



Frelon européen



Frelon asiatique

Important :

- Pour vous aider à reconnaître s'il s'agit bien de frelons asiatiques, consultez notre fiche « différencier les frelons ».
- Seule la Commune ou la Communauté de communes fera intervenir une entreprise habilitée après avoir réceptionné la fiche de signalement 2026 dûment remplie et signée.
- La prise en charge concerne uniquement la destruction des nids de frelons asiatiques. Un nid de guêpes ou de frelons européens reste à la charge du propriétaire.
- Après vérification des pièces transmises, la Commune ou la Communauté de communes contactera le prestataire pour enclencher la démarche de destruction du nid dans un délai maximum d'une semaine.
- Ensuite, le prestataire vous contactera pour définir une date et une heure pour intervenir.



Il est important de signaler les premiers nids qui apparaissent au printemps pour les détruire rapidement. Les nids primaires ont la taille d'un gros pamplemousse. Pour les personnes qui souhaitent participer et se former au piégeage de printemps, rapprochez-vous de la Section Apicole Sud Vendée de

l'Abeille Vendéenne à abeillesudvendee@gmail.com

Action contre la divagation et l'abandon des animaux sur le territoire (Fourrière animale)

La Communauté de Communes a confié à la société Le Hameau Canin, la prise en charge des chiens errants ou en divagation ; du ramassage des chats et chiens morts sur la voie publique ; des campagnes de stérilisation des chats errants.

Que deviennent les animaux après le passage en fourrière ?

L'hébergement, l'entretien et la pension sont assurés pendant 8 jours ouvrés. Lorsque l'identification n'est pas possible et/ou que personne ne vient les réclamer, les chiens sont alors confiés à l'un des cinq refuges suivants (selon la place disponible) :

- Association Galia à Fontenay-le-Comte : www.association-galia.fr
- SPA de la Roche-sur-Yon : www.la-spa.fr/la-roche-sur-yon
- SPA de Château d'Olonne : <https://www.la-spa.fr/chateau-dolonne>
- L'Arche de Noé à Challans : <https://www.arche-de-noe-challans.fr>
- Association Nala à Bournezeau : www.nosamislesanimaux.com

Pour les chats errants, la Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée a fait le choix d'une gestion du chat libre. Il s'agit de mettre en place des campagnes de stérilisation (action de régulation d'une population) qui peuvent être assurées à la demande des communes auprès de notre prestataire.

Que faire si vous avez perdu votre animal ou si vous trouvez un animal en divagation ?

Si vous rencontrez un chien ou un chat manifestement perdu, ne tentez pas de l'attraper vous-même. Vous devez contacter la mairie car il appartient au maire et aux personnes habilitées de contacter le service de la fourrière.

Si vous avez perdu votre animal, vous pouvez contacter directement :

- Le Hameau Canin, Chemin de la Colinerie – 85400 Luçon - 06 40 07 74 64

Le Hameau Canin dispose d'une page Facebook et met en ligne les photos des animaux qui sont recueillis.

Liens utiles pour déposer une annonce et rechercher son chien ou chat perdu :

- <http://www.chat-perdu.org/>
- <http://www.chien-perdu.org/>
- Association Galia - Refuge au 02 51 51 48 74 (laisser sonner longtemps) / assogalia85@gmail.com et sur www.association-galia.fr - Chemin des Perchées (ancienne déchetterie route de Niort) 85200 Fontenay-le-Comte
- Si vous souhaitez adopter un animal, contactez l'association Galia www.association-galia.fr/contact/

ASSAINISSEMENT

STOP aux déchets dans le réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle ! Les dysfonctionnements présents sur les réseaux et dans les stations d'épuration entraînent des dépenses supplémentaires qui sont répercutées sur vos factures d'assainissement.

Il est important de jeter les lingettes, protections hygiéniques et couches dans votre poubelle.

Les huiles et produits encrassant doivent quant à eux être évacués à la déchetterie. Ces déchets bouchent les canalisations et les eaux usées pourraient alors remonter dans les habitations.

Les médicaments doivent être rapportés à la pharmacie et les désherbants déposés en déchetterie. En effet, leurs molécules, qui restent dans l'eau, contribuent à une pollution directe du milieu naturel.

Séparer les eaux pluviales des eaux usées

Les eaux pluviales provoquent une surcharge hydraulique dans le réseau des eaux usées et à la station d'épuration entraînant un surcoût lié aux consommations électriques. Les eaux de pluie doivent être gérées à la parcelle. Si les conditions le permettent, elles doivent être récupérées et/ou infiltrées sur le domaine privé (cuve de récupération, puits d'infiltration, drains...).

Enfin, pensez à ne pas vous débarrasser des mégots de cigarettes sur les voies publiques ou dans les grilles avaloirs qui sont directement raccordées aux ruisseaux, rivières et mers.

Pour tout renseignement, contactez le service Assainissement au 02 28 13 04 50.

TOURISME



Trois nouvelles cartes pour explorer le territoire à pied

L'Office de Tourisme Vendée Marais Poitevin accompagne les communes dans la mise en valeur de leurs sentiers : audit des itinéraires, conseils techniques, vérification de l'entretien et du balisage... Objectif : garantir des parcours lisibles, sécurisés et attractifs pour tous ! Pour faciliter l'aventure sur les sentiers, trois nouvelles cartes de randonnées pédestres viennent de paraître : **Terre d'étoiles Bocage, Forêt de Mervent Vouvant et Marais Poitevin.**

En vente dans les Offices de Tourisme, 1,50 € l'unité.

Adoptez le réflexe Office de Tourisme !

Besoin d'une idée de sortie pour le week-end ? Vos petits-enfants arrivent pour les vacances ? Un cadeau de dernière minute ? Pas de panique ! L'Office de Tourisme est là pour vous aider à trouver tout ce qu'il vous faut : conseils personnalisés, bons plans, billetterie, boutique de produits locaux et originaux... Simplifiez-vous la vie et adoptez le réflexe Office de Tourisme Vendée Marais Poitevin !

Contactez-nous au 02 51 69 44 99 et sur www.vendee-maraispoitevin.com



AUCHAY' INFOS

INTRAMUROS

IntraMuros est une application entièrement gratuite où vous retrouverez les actualités, les événements et les services de la commune, mais également des communes aux alentours qui seraient présentes sur l'application.

Pour l'installer sur votre smartphone, il vous suffit de télécharger l'application IntraMuros dans votre « Store » ou de scanner avec votre appareil photo le QR code ci-contre.

Si vous rencontrez la moindre difficulté pour l'installation, n'hésitez pas à vous rendre au guichet France Services à la mairie annexe de Chaix (permanences lundi et mercredi de 9h à 12h).



44

CHAMBRES D'HÔTES

CHAMBRES D'HÔTES À AUCHAY-SUR-VENDÉE

- **La Metairie** : 07 44 89 31 54
- **La grange à Mémé / Le refuge de Mamie Yo ! / Bivouac de Vendée** : 06 33 00 01 47
- **L'étable / La grande maison / La petite maison** : 06 30 01 01 65 ou 02 51 37 87 87
- **Le jardin des Bosquets** : 07 65 85 90 31
- **Gîte de la Prairie** : 02 51 51 80 93

Toutes les informations sur <https://www.fontenay-vendee-tourisme.com>



ÉLECTIONS



Le **15 et 22 mars 2026** se tiendront les élections municipales. Pour pouvoir voter vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour vous inscrire sur la liste électorale de votre commune en vous déplaçant à la Mairie, ou vous connectant sur le site du service public. Il faudra vous munir des justificatifs, carte d'identité ou passeport et un document vous rattachant à la commune (facture EDF, eau, impôts,... datant de moins de 3 mois).

Vérifiez votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit ou votre numéro national d'électeur grâce au

télé-service « Je vérifie ma situation électorale », via France Connect.

Il vous suffit d'indiquer la commune dans laquelle vous pensez être inscrit, votre nom, vos prénom(s), votre sexe et votre date de naissance.

Si le télé-service vous identifie, cela signifie que vous êtes bien inscrit dans la commune renseignée.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La commune d'Auchay-sur-Vendée est raccordée au téléservice www.services-public.fr, qui vous permet de déposer en ligne :

- Demande d'actes d'état civil (AEC)
- Déclaration de changement de coordonnées (JCC)
- Demande d'inscription sur les listes électorales (ILE)
- Recensement citoyen obligatoire (RCO)
- Démarche en ligne de préparation à la conclusion d'un Pacs (DDPACS)
- Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)

CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Les demandes de cartes d'identité sont à déposer, SUR RENDEZ-VOUS, auprès d'une Mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes. La Vendée compte 19 communes équipées. Les plus proches sont : Fontenay-le-Comte, Maillezais, Saint Martin de Fraigneau et Saint Michel-le-Cloucq.

Prise de rendez-vous et liste des pièces sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>

URBANISME

Depuis 2021, le dispositif dématérialisé permet de déposer en ligne les dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme sous format numérique en se connectant sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU : <https://gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau>).

Ce mode de dépôt croît de manière significative en permettant de formuler la demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier... Comment faire ?

- Créer un compte,
- Choisir le type de dossier à déposer (permis de construire, déclaration préalable...),
- Sélectionner la commune sur laquelle se situe le projet,
- Remplir le Cerfa correspondant à la demande en joignant toutes les pièces obligatoires,
- Après complétude du formulaire de demande et intégration des pièces fournies, valider le dépôt du dossier.

Après enregistrement de la demande, le pétitionnaire reçoit un Accusé d'Enregistrement Électronique qui sera la preuve de la création de votre dossier. La Commune sera alors informée du dépôt d'un dossier et délivrera un numéro d'enregistrement qui sera communiqué par mail.

Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution du dossier, on peut ainsi suivre l'instruction de la demande en temps réel.

À noter qu'il reste possible de déposer le dossier en format papier en Mairie ou de l'adresser par courrier. La mairie reste un interlocuteur privilégié pour toute question sur le projet.

Présente **du lundi au jeudi sur rendez-vous, Madame Catherine Chapillon** en charge de l'urbanisme est joignable par mail à urbanisme@auchaysurvendee.fr, ou par téléphone au **02.51.51.82.03**.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin de favoriser le lien de proximité avec les administrés, la Mairie invite les nouveaux arrivants à se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

Cette démarche citoyenne n'est pas obligatoire mais permet aux élus d'avoir une vision plus précise de l'évolution démographique de la commune et de définir ainsi, au mieux, les actions à promouvoir en matière d'ouverture ou de maintien de classes.



BIEN VIVRE ENSEMBLE...



RESPECT ET TOLÉRANCE, APPRENONS À BIEN VIVRE ENSEMBLE...

- **Les feux de plein air sont interdits** par l'arrêté préfectoral n°12SIDPC-DDTM627.
- **Les propriétaires d'animaux sont responsables** des nuisances sonores émises par leurs animaux, notamment les chiens.
- **L'utilisation d'appareils de bricolage ou de jardinage bruyants est réglementée** par l'arrêté préfectoral du 12/07/2013. **Pour le respect de vos voisins et le bien-être de tous**, nous vous demandons de respecter ces horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, et le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- L'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 rappelle « **qu'aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage** ».
- **Il est interdit de stationner sur les trottoirs**, à proximité des écoles comme dans toute la commune et donc d'empêcher la circulation des poussettes, des fauteuils, de gêner la visibilité et la circulation routière, sous peine de contravention.

Trop souvent il est constaté des incivilités qui pourraient être évitées (dépôts sauvages, dégradations, vols de végétaux, aboiements...) Il est important de rappeler que toutes ces infractions peuvent être sanctionnées pénalement, et par des amendes administratives.

FRANCE SERVICES



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

PERMANENCES AUCHAY-sur-VENDEE Mairie Annexe de Chaix	JOURS	HEURES	OBSERVATIONS
FRANCE SERVICES Aide aux démarches administratives	LUNDI ET MERCREDI	9:00 - 12:00	ACCÈS LIBRE ou Sur rendez-vous au : 06 41 98 07 91 Ou auprès de l'ODDAS
Initiation à l'informatique et aux outils multimédia	MERCREDI	9:00 - 12:00	La Pommeraie au : 02.51.69.26.53

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

1

L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !





SANTÉ

EN CAS D'URGENCE VITALE, COMPOSEZ LE 15

Besoin urgent de consulter un médecin généraliste ? Composer le 116 117, gratuitement, 24h/24 en semaine, le week-end et les jours fériés.

L'Agence Régionale de Santé, en étroite collaboration avec les professionnels de santé du territoire, a mis en place une plateforme d'appel permettant d'orienter les patients nécessitant un avis ou une consultation médicale. En cas de symptômes non urgents, d'indisponibilité ou d'absence du médecin traitant, n'hésitez pas à composer le 116 117.

Ma situation médicale est évaluée et je suis orienté, si nécessaire, vers :

Un rendez-vous de consultation avec un médecin généraliste au Centre de Soins Non Programmés (CSNP) de Fontenay-le-Comte

Un autre professionnel de santé

Les Urgences



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ PAYS DE FONTENAY VENDÉE

Agir pour la santé des habitants du territoire avec le Contrat local de Santé

Face à l'enjeu de démographie médicale sur notre territoire, la santé est une priorité dont l'objectif est d'offrir à la population des soins primordiaux pour leur santé et leur bien-être.

Développer l'attractivité pour les professionnels de santé

Pour être toujours plus attractif et s'adapter aux nouvelles demandes, le Pays de Fontenay-Vendée a su diversifier l'offre sur le territoire en accompagnant la mise en place de salariat en médecine générale au sein du Centre de santé Kersanté Fontenay-Vendée. Elle a également étendu la subvention d'installation aux dentistes et sage-femmes et poursuit l'accueil des internes en médecine. En parallèle, pour anticiper les besoins de locaux, elle contribue au projet du Village Santé Simone Veil, localisé à proximité du Pôle Santé Sud Vendée, tout en menant une réflexion d'extension de la Maison de santé des Moulins Liot situé dans le quartier prioritaire.

Prévenir, c'est essentiel

80% de notre état de santé est lié à notre environnement physique et social, à nos habitudes et nos conditions de vie. Ce sont sur ces facteurs qu'il est important d'agir pour améliorer la santé d'une population et donc des individus.

C'est pourquoi, le Contrat local de Santé (CLS) en partenariat avec les communes, les acteurs de santé et

les partenaires locaux met en œuvre des actions concrètes afin que chaque habitant puisse prendre sa santé en main et ainsi l'améliorer.

Pour exemple, le CLS a proposé des ateliers de bilan de conduite pour les seniors en novembre 2025, ainsi que des balades santé en janvier 2026 puis au printemps 2026. Il est également prévu pour les familles et les jeunes enfants, un spectacle sur les émotions et un atelier cuisine dans le cadre de la semaine de la petite enfance en mars prochain. Le CLS organisera une journée dédiée à la santé de la femme le 27 juin 2026 avec des temps forts, des stands et des ateliers pratiques sur la maternité, la relation de couple, l'endométriose, la ménopause, les menstruations, les symptômes d'infarctus, l'alimentation, l'activité physique, le dépistage, le bilan de santé, le bien-être, etc.

Le CLS élabore et distribue aussi un bulletin d'information locale dédié à la santé, L'Actu Santé, afin de rendre accessible l'information et la prévention santé au plus proche des habitants avec de l'actualité, des ressources existantes sur le territoire, du décryptage d'un service ou d'une structure... L'Actu santé de novembre 2025 porte sur les violences intrafamiliales, l'accès au sport santé, les 1000 premiers jours de l'enfant, l'épuisement parental et les perturbateurs endocriniens ; celui de juin 2026 sera dédié à la santé et au bien-être des femmes.

Grâce à son action, le Contrat local de Santé permet de favoriser la prévention, d'améliorer l'accès aux soins et de renforcer le bien-être de tous les habitants du territoire.

Conservez vos végétaux dans vos jardins : c'est un véritable trésor !

Pourquoi se déplacer jusqu'en déchèterie ou en ressourcerie végétale alors que vos végétaux peuvent apporter de vraies richesses à votre jardin ?

Déplacer ses végétaux n'est plus une solution et a des conséquences : perte de temps sur la route, émissions de gaz à effet de serre pendant le transport, exportation de matière organique en dehors du territoire du Sycodem, dépenses d'argent à l'achat de terreau industriel, etc.

Il existe des alternatives à adopter par tous pour conserver ses végétaux chez soi !

DES TONTES DE PELOUSE ?

- **Mulchez !** Laissez l'herbe finement coupée sur place pour nourrir votre sol, limiter son érosion et conserver son humidité naturelle. Les tondeuses récentes sont généralement équipées des lames adaptées ; sinon des kits existent suivant les marques.
- **Paillez !** Paillez vos bordures, vos limites de terrain, vos pieds d'arbres avec vos tontes de pelouse sèches et conservez la fraîcheur naturelle de votre sol.
- **Laissez pousser !** Laissez grandir une jachère fleurie. L'herbe poussera naturellement à certains endroits, favorisera le fleurissement et attirera les insectes, les coccinelles, les pollinisateurs, les oiseaux du jardin...

DES BRANCHES ?

- **Tressez, plessez !** Les branches souples, comme le saule ou le noisetier, se prêtent parfaitement à la création de bordures de parterres, de carrés-potagers ou la délimitation d'une allée.
- **Broyez !** Le broyat de branches est utile dans plusieurs coins du jardin : au composteur, pour participer à la décomposition des déchets alimentaires ; dans les parterres de fleurs, pour empêcher la repousse d'adventices ; au potager, pour conserver la fraîcheur du sol ; dans le sol, pour aérer sa structure.
- **Créez !** Laissez faire votre imagination. Avec les bambous et les bois plus durs, vous pouvez créer des structures pour faire grimper des plantes, tuteurer des plants de légumes, abriter des jeunes plantations, etc.



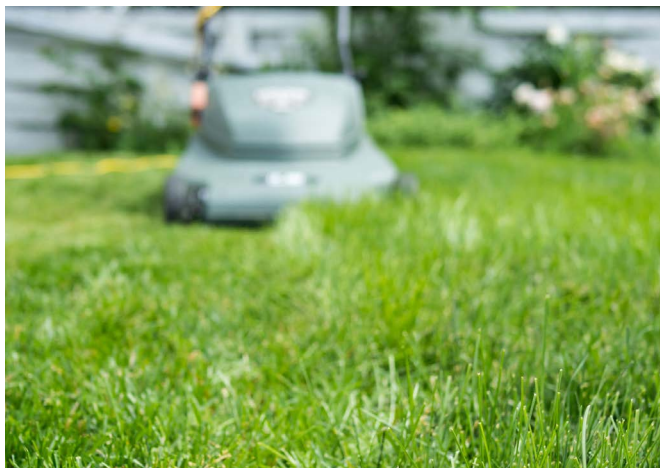
DES FEUILLES ?

- **Compostez !** Installez une « tour à feuilles » avec un simple morceau de grillage enroulé, posé sur le sol, et tenu debout avec des piquets ou des bambous. Vous pouvez y déposer vos feuilles mortes au fur et à mesure. Elle se composteront naturellement sous forme d'humus, comme en forêt !
- **Paillez !** Réunissez les feuilles au pied de vos arbres pour qu'elles se décomposent et retournent à la source : aux racines de leur arbre.

DES PLANTES FANÉES, ARRACHÉES ?

- **Compostez !** En compostant vos déchets alimentaires, mais aussi les mauvaises herbes, les petites tailles, les plantes fanées, etc., vous alimentez votre composteur, créez votre propre amendement, faites des économies de terreau industriel... Le compostage n'a que des avantages !

Encore des doutes ou des questions ? Le Sycodem vous accompagne : démonstrations et conseils sur nos ressourceries végétales ; subventions à l'achat d'un broyeur de végétaux ; accompagnement et installations de composteurs partagés...
www.sycodem.fr



ASSOCIATIONS D'INTÉRÊTS COLLECTIFS



Le service d'AIDE À DOMICILE de l'ADMR de Doix lès Fontaines a changé de siège social.

Ses équipes restent actives sur votre commune
Auchay-sur-Vendée, Doix lès Fontaines, Montreuil,
Saint-Martin-de-Fraigneau, Les Velluire-sur-Vendée.

Uniquement pour le dépôt de courrier, 11 place de la
mairie Doix Lès Fontaines

Pour tout renseignement

COMITÉ DE SECTEUR ADMR FONTENAY VENDÉE SÈVRE AUTISE

25, rue Kléber 85200 FONTENAY LE COMTE

Nos assistantes vous accueillent le matin de 8h30 à 12h30
du lundi au vendredi

L'après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous

Elles sont joignables au 02 52 61 45 68

ou par mail à fontenayvsa@admr85.org

Les services de l'ADMR s'adressent à tous celles et ceux
qui ont besoin d'une aide.

Continuité de service 7/7.

2025 : Une année pleine de partage pour les associations ADMR des Portes de Fontenay, de Foussais-Payré et de Doix lès Fontaines !

En mai, les bénévoles des trois associations ADMR ont
réuni leurs adhérents autour d'un déjeuner convivial à La
Joletière de Mervent.

En novembre, place à une sortie au musée de l'école
d'autrefois à Fontenay-le-Comte — un vrai retour en
enfance !

Comme chaque année, un livret "passe-temps" rempli de
jeux et devinettes a été distribué au printemps 2025, et le
prochain arrive bientôt !

Nouvelle étape en 2025 : la signature d'un partenariat avec
l'ODDAS de Fontenay-le-Comte. Ce partenariat permet
d'offrir gratuitement des visites de courtoisie à nos clients
moments de détente, jeux et échanges chaleureux.

Nos bénévoles préparent aussi le cadeau de Noël : une
douceur chocolatée pour tous les bénéficiaires.

Et déjà, les adhésions 2026 se préparent !

Demandez votre carte d'adhésion à votre Aide à Domicile
ou contactez-nous pour rejoindre.

l'équipe : benevoleslesportesdefontenay@gmail.com /
02 52 61 45 68



SERVICES ET SOINS
AUX SÉNIORS



ENTRETIEN
DE LA MAISON



ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP



ENFANCE ET
PARENTALITÉ

L'Association Valentin Haüy représente et regroupe près de 300 personnes aveugles et malvoyantes sur le département de la Vendée

Objectifs

- Rompre l'isolement par des rencontres amicales et des activités diverses
- Faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne
- Accéder à la vie sociale et culturelle

ACTIONS

- Soutien moral, aide aux démarches administratives
- Fourniture de matériel d'usage courant muni d'une synthèse vocale
- Apprentissage de l'écriture et de la lecture Braille
- Mise à disposition d'une bibliothèque sonore
- Edition du « Point Lumineux », journal sonore trimestriel sur CD
- Apprentissage du maniement des outils informatisés équipés d'un navigateur vocal (3 tuteurs)
- Soutien aux personnes pouvant se réinsérer dans le monde du travail
- Participation aux réunions de travail sur l'accessibilité des espaces publics et administratifs et du transport des personnes handicapées
- Rencontres amicales (loisirs, voyages culturels) avec les équipes d'animation
- Activités culturelles (théâtre en audiodescription, visites musées), ludiques et sportives (pétanque adaptée, piscine, randonnée, bricolages, sophrologie...)
- Soutien au centre de distribution de travail à domicile pour le paillage et le cannage des sièges (dépôt à l'AVH).

VOYANTS

Nous avons besoin de votre concours

- Pour faire connaître notre association à toutes les personnes non et malvoyantes, y compris dans les maisons de retraite ou foyers logements.
- Pour contribuer à l'animation d'un secteur départemental :
 - Accompagner, conduire nos membres à leurs rencontres AVH
 - Donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio



Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

ASSOCIATION VALENTIN HAÜY - Comité de Vendée – Résidence Les Eraudières Bât.1

3 rue Savary de l'Epineraye– BP 639 - 85016 La Roche-sur-Yon cedex

Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00

Tél : 02 51 37 22 22 - Courriel : comite.vendee@avh.asso.fr

<http://larochesuryon.avh.asso.fr>

<https://www.facebook.com/Valentinhaulylarochesuryon/>

<https://www.instagram.com/associationvalentinhauly/>

Reconnue d'utilité publique en 1891, habilitée à recevoir des dons et legs



**Mission Locale
du Sud Vendée**

PAYS DE LA LOIRE

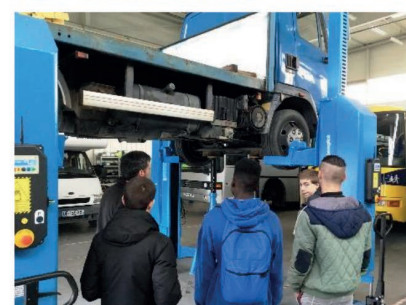
Vous avez des jeunes dans votre entourage entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire avec ou sans diplôme, la Mission Locale Sud Vendée est là pour eux ! Ils pourront bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** pour :

- **L'orientation ou réorientation** : élaboration du projet professionnel, informations sur les métiers.
- **L'accès à la formation** : recherches et choix de la formation la plus adaptée.
- **L'emploi** : divers ateliers pour les CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, accès à des offres d'emploi, partenariat avec les entreprises, présentation de CV et suivi des candidatures.
- **La vie quotidienne** : logement, santé, transport...

La Mission Locale, c'est aussi : la mobilité internationale, le Service Volontaire Européen, les droits et la citoyenneté, la Garantie Jeunes...

La Mission Locale Sud Vendée propose des permanences sur les communes de Nalliers, l'Hermenault, St Hilaire des Loges, Maillezais, La Châtaigneraie, Luçon, St Michel en l'Herm, L'aiguillon sur Mer, La Faute sur Mer, Chaillé les Marais, Mareuil sur Lay et Sainte Hermine.

**N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 02.51.51.17.57 – contact@mlsv.fr
47 Rue André Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte**



L'UDAF DE LA VENDÉE

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf 85, est l'expert des réalités de vie des familles. Elle est le porte-parole officiel des 16 011 familles du département auprès des pouvoirs publics. Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Unaf des Pays de la Loire. Pluraliste, l'Udaf regroupe 220 associations familiales. Elle porte 13 services et actions en direction des familles et des personnes vulnérables.

Porte-parole des familles

L'Udaf de la Vendée intervient auprès des pouvoirs publics (parlementaires, conseil départemental, communes, intercommunalités) pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles.

Elle représente et défend les familles dans près de 83 organismes départementaux, notamment :

- Prestations – droits des familles : Caisse d'allocations familiales (Caf), Caisse primaire d'assurance maladie (Cpam), Mutualité sociale agricole (MSA), Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS)...
- Parentalité : Comité départemental de la médiation familiale, Conseil de familles des pupilles de l'État, Réseau départemental d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) ...
- Logement : ADILE, Fond solidarité logement (FSL), Commission de médiation DALO, Commission départementale de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) ...
- Santé : Établissements de santé publics et privés ...

Animateur associatif

L'Udaf 85 anime et soutient ses 220 associations familiales adhérentes. Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles. Dans notre département, ce sont 16 000 familles qui adhèrent et bénéficient des services des associations familiales.

Services aux familles et aux personnes vulnérables

L'Udaf 85 accueille, informe et accompagne les familles et les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.

Point Info Famille

Ouvert à tous, le Point Info Famille est un lieu d'accueil, un service téléphonique ou en ligne : d'écoute, d'accueil et d'information sur les droits et les démarches administratives dans tous les domaines de la vie quotidienne de votre famille ; d'orientation vers les dispositifs d'aide les plus adaptés à vos besoins.

Contact : pointinfofamille@udaf85.fr
02 51 44 37 02

Parrainage de proximité

Si vous souhaitez donner du temps à un enfant pour l'aider à grandir, nous pouvons vous aider à devenir parrain ou marraine. Votre enfant grandit, vous aimeriez qu'il bénéficie du soutien d'un adulte de confiance.

Contact : parrainagedeproximite@udaf85.fr
06 09 34 44 85

Conseil conjugal et familial

Vous rencontrez des difficultés dans votre vie relationnelle affective, conjugale et familiale ? Notre conseillère conjugale et familiale peut vous accompagner.

Contact : conseilconjugaletfamilial@udaf85.fr
02 51 44 37 03

Éducation affective relationnelle et sexuelle

Interventions dans les établissements scolaires et structures pour répondre aux multiples questions des jeunes de 12 à 25 ans. Informer, faire réfléchir, rassurer.

Contact : ears@udaf85.fr
02 51 44 37 03

Espace vie affective et sexuelle pour les jeunes de 12 à 25 ans

Espace d'accueil et d'écoute anonyme et gratuit pour les 12-25 ans, ouvert les mercredis de 13h30 à 17h30 (Udaf, 119 bd des États-Unis à La Roche-sur-Yon)

Contact : evars@udaf85.fr
06 68 97 56 01

Rencontres parents d'élèves

Ces rencontres s'adressent aux parents d'élèves (primaire, collège), elles ont lieu dans l'établissement scolaire de l'enfant et sont animées par un groupe de psychologues expertes en parentalité.

Contact : pointinfofamille@udaf85.fr 02 51 44 37 02

Éducation budgétaire

Permettre de retrouver un équilibre budgétaire

Point conseil budget : Répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile. Actions de sensibilisation au budget dans les établissements scolaires.

Contact : pcb@udaf85.fr 02 72 78 20 08

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Vous voulez en savoir plus sur la tutelle ou la curatelle ou autres mesures d'accompagnement ? Nous pouvons vous répondre et vous accompagner.

Contact : istf@udaf85.fr 02 51 44 37 16

Médiation familiale

Vous vivez une tension familiale liée à un conflit, une séparation, une rupture de lien ? Le médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'état, vous accompagne en toute confidentialité.

Contact : mediationfamiliale@udaf85.fr 02 51 44 78 99

Médiation pour aidants et aidés

Des médiatrices formées à cette pratique spécifique propose ce nouveau service à toute personne confrontée à des difficultés familiales en lien avec une situation de vulnérabilité : handicap, perte d'autonomie, dépendance. Cette démarche peut permettre de prévenir l'épuisement des aidants, de renouer le dialogue et d'apaiser le quotidien des personnes aidées.

Contact : mediationfamiliale@udaf85.fr 02 51 44 78 99

Accompagnement Individuel à la Parentalité

Votre situation parentale vous questionne ? Vous souhaitez être aidé ? L'Udaf de la Vendée propose aux futurs parents et aux parents d'enfants de 0 à 21 ans un temps d'écoute et d'accompagnement avec des professionnels diplômés d'état.

Contact : parentalite@udaf85.fr 02 51 44 37 02

Habitat Inclusif

Ouverture de la première colocation du programme « Famille Gouvernante »

Le service Habitat Inclusif de l'Udaf propose des solutions de logements partagés et accompagnés à destination de personnes en situation de handicap psychique.

<https://www.udaf85.fr/les-services-aux-familles/habitat-inclusif-famille-gouvernante/>

Contact : habitatinclusif@udaf85.fr 07 61 88 72 37



AUCHAY
-SUR-
VENDEE



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accueil du public à la mairie : Jeudi et Vendredi de 9h à 12h

Accueil du public à la mairie annexe de Chaix : Lundi et Mercredi de 9h à 12h

En dehors de ces horaires, accueil possible sur rendez-vous (demande par téléphone au : 02 51 51 82 03 ou par mail à contact@auchaysurvendee.fr en précisant l'objet du rendez-vous.

MAIRIE AUCHAY-SUR-VENDEE

34 Rue Jacques de Maupéou
85200 AUCHAY-SUR-VENDEE

Tél : 02 51 51 82 03

Mail : contact@auchaysurvendee.fr

BONNE ANNÉE 2026

 Auchay sur Vendée